



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/FPA/1997/14
15 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire, 1997
15-19 septembre 1997, New York
Point 7 de l'ordre du jour provisoire
FNUAP

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

Projet de budget d'appui biennal, exercice 1998-1999

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
ORGANIGRAMME		3
I. RÉSUMÉ ANALYTIQUE		
A. Vue d'ensemble et stratégie	1 - 26	6
B. Cadre financier	27 - 33	13
II. PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES		
A. Vue d'ensemble	34 - 71	17
B. Appui aux programmes	72 - 87	34
1. Généralités	72 - 74	36
2. Bureaux de pays	75 - 80	36
3. Siège	81 - 87	38
C. Gestion et administration de l'organisation . .	88 - 95	39
III. PROJET DE DÉCISION RELATIF AUX OUVERTURES DE CRÉDITS	96	42



TABLEAUX

	<u>Page</u>
1. Prévisions budgétaires brutes, ventilées par ligne de crédit et selon la localisation	4
2. Postes imputés sur les ressources ordinaires, ventilés par catégorie et ligne de crédit et selon la localisation	5
3. Plan des ressources du FNUAP	13
4. Postés imputés sur les ressources ordinaires : modifications proposées pour 1998-1999	30
5. Répartition des dépenses d'informatique prévues pour 1998-1999	33
6. Répartition par région des dépenses de programme et d'appui aux programmes	34

GRAPHIQUES

A. Prévisions budgétaires brutes par ligne de crédit, 1998-1999 .	4
B. Postes imputés sur les ressources ordinaires, par ligne de crédit, 1998-1999	5
C. Postes imputés sur les ressources ordinaires, par catégorie, 1998-1999	6
D. Emploi des ressources, 1998-1999	14
E. Postes, par catégorie de personnel et par ligne de crédit (1998-1999)	32
F. Répartition des dépenses, par catégorie de dépenses (1998-1999)	32

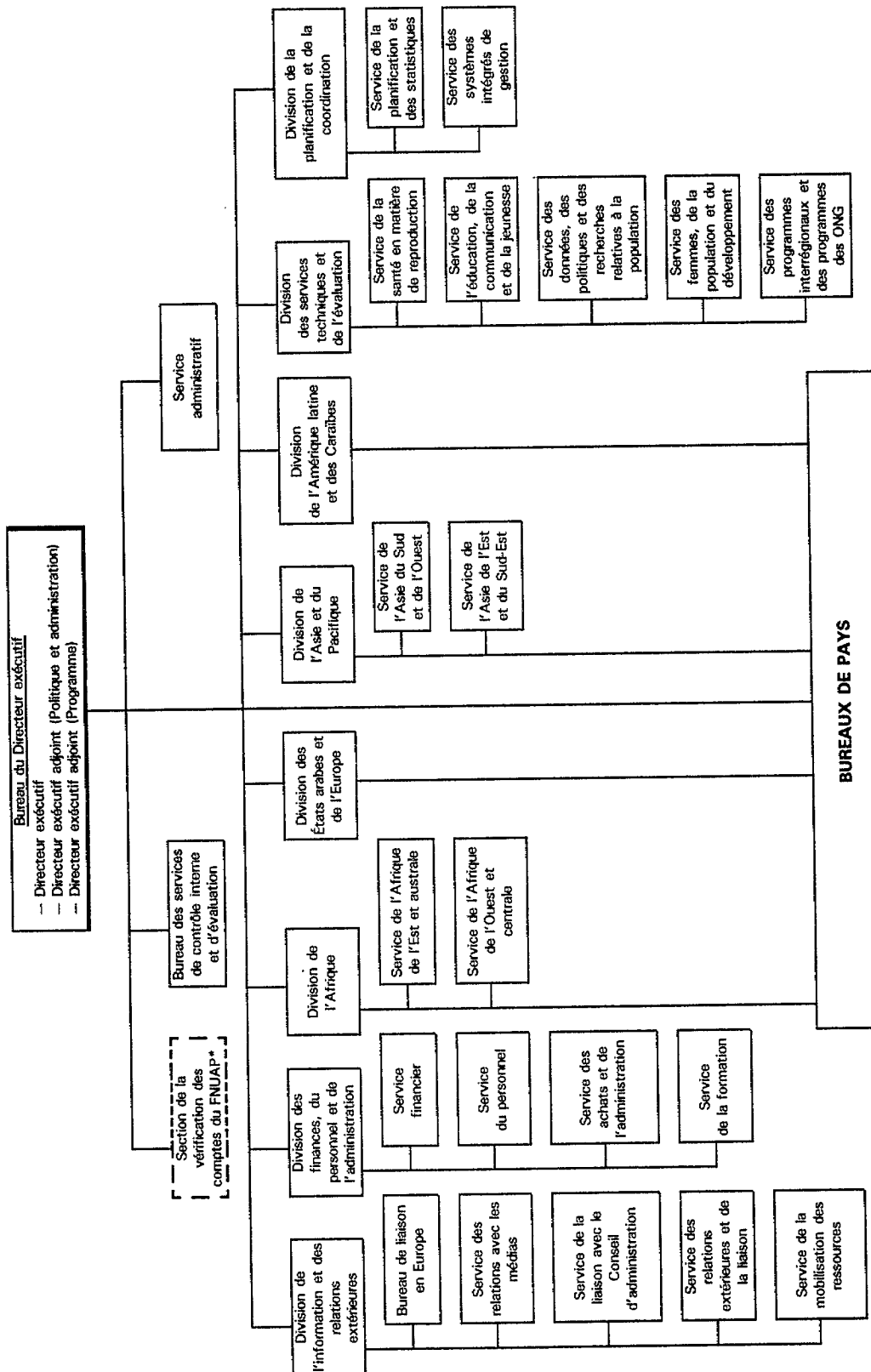
TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

I. Prévisions budgétaires brutes pour 1998-1999 : prévisions de dépenses, par unité administrative et dans les limites de la ligne de crédit, et prévisions de recettes	44
II. Prévisions budgétaires brutes pour 1998-1999 : prévisions de dépenses, par catégorie de dépenses et dans les limites de la ligne de crédit	45
III. Prévisions de répartition des postes pour 1998-1999, par source de financement et par unité administrative	46

ANNEXES

I. Terminologie	49
II. Méthodologie	51

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION
Exercice biennal 1998-1999



* Fait partie de la Division de l'audit et des études de gestion du PNUD.

I. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Tableau 1

Prévisions budgétaires brutes, ventilées par ligne de crédit et selon la localisation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Prévisions budgétaires brutes	1996-1997		Variation				1998-1999	
	Crédits ouverts	Pourcentage du total	Volume		Coût		Montants proposés	Pourcentage du total
			Augmentation/ (diminution)	Pourcentage	Augmentation/ (diminution)	Pourcentage		
Par ligne de crédit								
Appui aux programmes								
Bureaux de pays	67 414,6	49,3	5 278,5	7,8	791,0	1,2	73 484,2	51,3
Siège	28 093,8	20,5	(1 135,4)	-4,0	(146,9)	-0,5	26 811,5	18,7
Gestion et administration	41 337,8	30,2	973,3	2,4	648,8	1,6	42 959,7	30,0
Total	136 846,0	100,0	5 116,4	3,7	1 293,0	0,9	143 255,5	100,0
Selon la localisation								
Bureaux de pays	67 414,6	49,3	5 278,5	7,8	791,0	1,2	73 484,2	51,3
Siège	69 431,4	50,7	(162,1)	-0,2	502,0	0,7	69 771,3	48,7
Total	136 846,0	100,0	5 116,4	3,7	1 293,0	0,9	143 255,5	100,0

Voir tableau 3 : Prévisions budgétaires brutes
 — Ressources ordinaires
 Voir tableau I : Montant brut total des crédits
 ouverts, par unité administrative
 Voir tableau II : Montant brut total des crédits
 ouverts, par catégorie de dépenses

Graphique A

Prévisions budgétaires brutes par ligne de crédit, 1998-1999

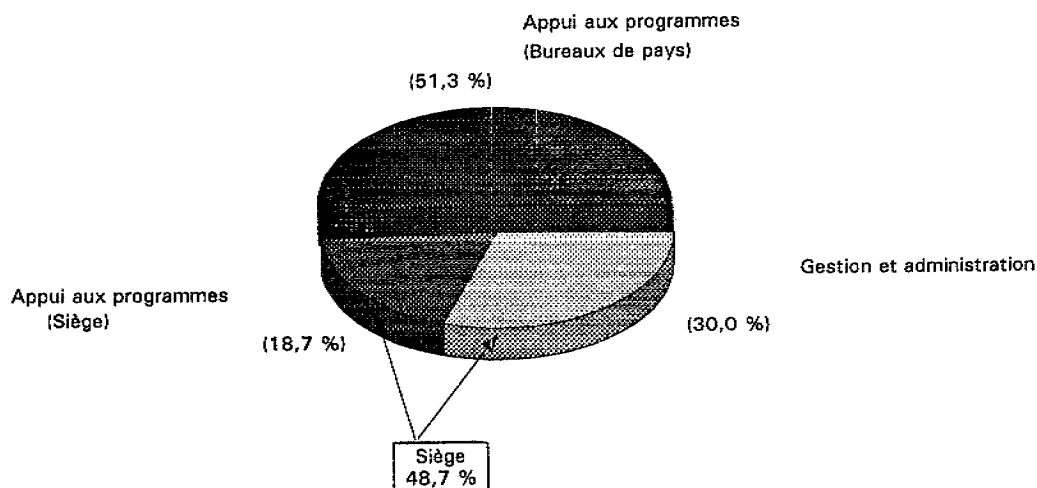


Tableau 2

Postes imputés sur les ressources ordinaires, ventilés par catégorie et ligne de crédit et selon la localisation

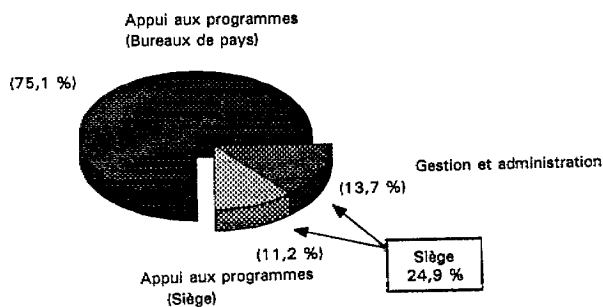
Postes	Postes approuvés pour 1996-1997*					Variation				Postes proposés pour 1998-1999				
						Augmentation/(Diminution)								
	Adminis- trateurs recrutés sur le plan interna- tional	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et des autres catégories	Total	% du total	Adminis- trateurs recrutés sur le plan interna- tional	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et des autres catégories	Total	Adminis- trateurs recrutés sur le plan interna- tional	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et des autres catégories	Total	% du total
Par ligne de crédit														
Appui aux programmes														
Bureaux de pays	81	141	453	675	73,4	8	15	32	55	89	156	485	730	75,1
Siège	56	0	56	112	12,2	-2	0	-1	-3	54	0	55	109	11,2
Gestion et administration	51	0	81	132	14,4	0	0	1	1	51	0	82	133	13,7
Total	188	141	590	919	100,0	6	15	32	53	194	156	622	972	100,0
Par														
Bureaux de pays	81	141	453	675	73,4	8	15	32	55	89	156	485	730	75,1
Siège	107	0	137	244	26,6	(2)	0	0	(2)	105	0	137	242	24,9
Total	188	141	590	919	100,0	6	15	32	53	194	156	622	972	100,0

Voir tableau 4 : Modifications proposées
 Voir tableau III : Postes imputés sur les ressources ordinaires

* Après réorganisation.

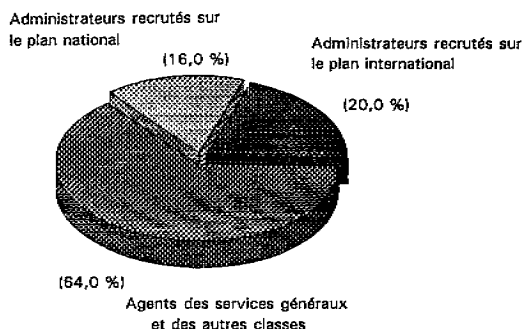
Graphique B

Postes imputés sur les ressources ordinaires, par ligne de crédit, 1998-1999



Graphique C

Postes imputés sur les ressources ordinaires, par catégorie, 1998-1999



A. Vue d'ensemble et stratégie

1. Conformément à l'article IX du règlement financier du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Directrice exécutive du FNUAP présente ici le projet de budget d'appui de cet organisme pour l'exercice 1998-1999 (ce budget était précédemment appelé budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes). Ces prévisions budgétaires ont également été soumises pour examen et observations au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (dont le rapport sera publié sous la cote DP/FPA/1997/15).

2. Pour établir ce projet de budget on a suivi la présentation matérielle unifiée des budgets du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF et les directives correspondantes, telles que les a approuvées le Conseil d'administration dans sa décision 97/6 (on trouvera des détails sur cette présentation, la terminologie employée et les définitions et sur la méthode de calcul des prévisions de dépenses dans les documents DP/1997/2 et Add.1, ces précisions étant aussi reproduites dans les annexes au présent rapport - annexe I : terminologie et définitions adoptées d'un commun accord par les trois organismes; annexe II : exposé de la méthode de calcul des prévisions budgétaires). Chaque fois qu'on pouvait le faire sans dénaturer les données, on a présenté les indications concernant l'exercice 1996-1997 de façon à faciliter la comparaison avec ce premier budget établi suivant la présentation unifiée.

Vue d'ensemble

3. La Directrice exécutive demande pour l'exercice biennal 1998-1999 un crédit net de 131,4 millions de dollars, qui servira à financer le personnel et les prestations d'appui indispensables à la réalisation de programmes de qualité. Le budget proposé, qui ne dépasse le budget 1996-1997 que de 4,6 millions de dollars, soit 3,6 %, permettra au FNUAP de se montrer à la hauteur de ses devoirs et de répondre véritablement dès les deux années considérées aux nouveaux impératifs des orientations et des programmes.

4. On constatera d'après le tableau 1 que le FNUAP est résolu à renforcer ses bureaux de pays tout en comprimant le plus possible les frais de gestion et d'administration. Les crédits bruts demandés pour financer ces bureaux extérieurs sont proportionnellement plus importants que lors de l'exercice précédent, représentant 51,3 % du budget total contre 49,3 % en 1996-1997, alors que les dépenses du siège ne représenteront plus que 48,7 % du budget, contre 50,7 % précédemment. On notera de même que les dépenses d'appui aux programmes passent globalement de 69,8 % à 70 %, alors que les frais de gestion et d'administration diminuent dans les mêmes proportions, étant ramenés de 30,2 % à 30 %. Le graphique A indique la répartition des montants bruts demandés.

5. Il est prévu de créer 8 bureaux d'appui, 6 postes à recrutement international, qui seront rattachés à des bureaux d'appui, 15 postes d'administrateur par recrutement national et 32 postes d'agent des services généraux (comprenant les postes rattachés aux nouveaux bureaux d'appui) et de transférer du siège aux bureaux extérieurs 2 postes à recrutement international. La proportion de personnel en poste sur le terrain passerait ainsi à 75,1 % (contre 73,4 % actuellement), tandis que celle du personnel en poste au siège descendrait à 24,9 % (contre 26,6 % actuellement). Le personnel d'appui aux programmes augmenterait légèrement, passant de 85,6 % à 86,3 %, alors que le personnel de gestion et d'administration diminuerait dans les mêmes proportions. Le tableau 2 et les graphiques B et C indiquent le détail des postes imputés sur les fonds ordinaires, par catégorie de poste, affectation et lieu de rattachement.

6. Les crédits bruts demandés pour 1998-1999 représentent par rapport à l'exercice précédent une augmentation nette de 4,6 %, se décomposant en une augmentation de 3,7 % en chiffres absolus ("en volume") et une augmentation de coût nette de 0,9 %. Si l'on considère les chiffres absolus, on notera que l'augmentation correspond au renforcement des bureaux de pays (7,8 %) et que les frais du siège diminueront de 0,2 %. L'augmentation des dépenses des bureaux de pays est due principalement (pour 54,7 %) aux frais supplémentaires de personnel (traitements et dépenses communes), qui seront de l'ordre de 2,9 millions de dollars, les autres grands postes étant les frais d'installation et de mise en fonctionnement des nouveaux bureaux d'appui et les frais de voyage du personnel affecté sur le terrain.

7. Les dépenses du siège, en chiffres absolus, diminuent d'environ 200 000 dollars, grâce à la réduction des frais de fonctionnement et à l'affectation dans des bureaux extérieurs de deux fonctionnaires qui jusqu'à présent travaillaient dans les services centraux d'appui aux programmes. Bien que ses activités se multiplient, le FNUAP a l'intention de conserver les mêmes moyens structurels, en simplifiant ses opérations administratives et ses opérations de programme de façon à accroître la productivité.

8. Dans l'augmentation des coûts, qui s'établit globalement à 1,3 million de dollars, sont prévus 3 % d'inflation et les relèvements de traitement qui accompagnent les changements d'échelon. Les frais de gestion et d'administration augmentent de 600 000 dollars par rapport aux crédits ouverts en 1996-1997, soit 1,6 %, et l'appui aux programmes (au siège et dans les bureaux de pays) coûtera également 600 000 dollars de plus que dans ce précédent budget, soit 0,7 %.

9. Le FNUAP doit tenir compte d'un certain nombre d'éléments intervenus ces dernières années et qui le concernent au premier chef. Certains de ces éléments ayant des incidences sur l'établissement de son budget, les plus importants sont rappelés ci-dessous.

10. Suite à donner à long terme à la Conférence internationale sur la population et le développement. Le FNUAP avait pris en compte dans son budget d'appui 1996-1997 les incidences du Programme d'action du Caire sur ses programmes et ses orientations futures (voir DP/1995/25 et Corr.1). Le Conseil d'administration avait établi dans sa décision 95/15 que les interventions devaient porter en priorité sur : a) la santé en matière de reproduction (y compris la planification familiale et l'hygiène sexuelle), b) les stratégies démographiques et de développement, c) la sensibilisation. Le FNUAP a conscience (voir DP/1995/25) que si les femmes ne sont pas intégralement associées au progrès, au même titre que les hommes, il n'y aura ni développement durable, ni égalité ni équité entre les sexes et les femmes elles-mêmes n'auront toujours pas de moyens d'action. Il prendra donc systématiquement en considération dans sa programmation encore maintenant les préoccupations de ce groupe. Il considère aussi que l'application des prescriptions de la Conférence s'inscrit dans la durée; par conséquent, le budget d'appui 1998-1999 a été conçu de façon à pouvoir, dans les années qui viennent, orienter encore davantage l'effort dans le sens voulu et oeuvrer encore mieux à la réalisation des priorités fixées.

11. Nouveaux critères d'allocation des fonds. Le Conseil d'administration a décidé en mars 1996 que, désormais, le FNUAP allouerait ses fonds conformément aux objectifs fixés dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, en considérant dans quelle mesure le pays bénéficiaire parvient à réaliser ces objectifs (étant entendu que tous les pays ont besoin de soutien à un stade ou un autre ceux qui ont déjà atteint ou dépassé les buts, comme ceux qui ont encore peu progressé), en tenant tout particulièrement compte de la situation des pays à faible revenu, des pays les moins avancés, entre autres les pays de l'Afrique subsaharienne et, provisoirement, des pays en transition, et en encourageant la coopération Sud-Sud. On doit procéder, a estimé le Conseil d'administration, à partir d'une évaluation d'ensemble des besoins et impératifs réels des pays et en considérant dûment si ces derniers ont des stratégies, plans et programmes démographiques et de développement cohérents et si leurs moyens de financement propres sont suffisants ou non (décision 1996/15; voir également DP/FPA/1996/15).

12. Les décisions 95/15 et 96/15 du Conseil d'administration constituent ensemble un cadre directeur qui permet au FNUAP de prévoir en parallèle les activités et les moyens de financement, conformément aux principes et directives énoncés dans le Programme d'action du Caire.

13. Résolutions de l'Assemblée générale, réforme de l'ONU. On a tenu compte en établissant le projet de budget de diverses résolutions de l'Assemblée générale régissant les activités opérationnelles (par exemple les résolutions 44/211, 47/199 et 50/120), notamment pour tout ce qui concerne la coordination, l'exécution par les pays et la décentralisation. Par ailleurs, le FNUAP s'associe pleinement aux mesures de refonte du réseau des Nations Unies, et

notamment à celles que prend le Secrétaire général pour réformer le Secrétariat de l'ONU et les diverses entités qui en font partie.

14. Les représentants du FNUAP font partie des équipes de pays que dirigent les coordonnateurs résidents du PNUD. La décision 50/438 de l'Assemblée générale, qui fait du directeur de pays le représentant officiel du FNUAP, a beaucoup facilité la tâche de ces responsables, qui peuvent maintenant remplir pleinement leurs fonctions dans les équipes de pays. Le rôle de celles-ci est de contribuer à l'efficacité des opérations des Nations Unies, en veillant à la cohésion des activités, en évitant que certaines ne fassent double emploi et en rationalisant l'organisation des services d'appui regroupés dans les mêmes locaux et mis en commun. Il est indispensable de doter les bureaux du FNUAP de suffisamment de moyens matériels pour qu'ils puissent épauler les pays comme ils le doivent, en s'associant par ailleurs aux plans et programmes communs à l'ensemble du réseau afin que cette aide produise le maximum d'effet, et en veillant à l'affecter conformément aux objectifs fixés par les conférences internationales de ces dernières années. Le FNUAP est fermement résolu à poursuivre à l'échelon des pays mêmes cet effort de coordination, en particulier avec le concours des coordonnateurs résidents du PNUD.

15. Au niveau général, le FNUAP prend une part active aux travaux de plusieurs organes de coordination interinstitutions, notamment le Comité administratif de coordination (CAC), le Groupe consultatif mixte des politiques (GCMP) et le Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement créé par le Secrétaire général. Il doit aussi, du fait qu'il participe à des entreprises communes aux divers organismes des Nations Unies, présenter les rapports demandés par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, par exemple un rapport annuel à ce dernier.

16. Révision des principes et de la méthode de programmation. Le FNUAP a simplifié sa méthode de programmation, se plaçant maintenant dans la perspective, non plus des projets individuels, mais de l'ensemble d'un programme. Son personnel apprend donc à établir le cycle de programmation d'après des repères logiques. Ce cadre repère, qui apporte tous les éléments pertinents, expose sous une forme concise les principaux paramètres d'un programme ou sous-programme, explique le raisonnement qui doit présider à la planification et à l'exécution et définit les critères précis qui guideront l'observation et l'évaluation. Il s'appliquera à tous les niveaux de l'élaboration des programmes, sous-programmes ou projets et devrait aussi permettre de mesurer à tout instant le degré d'exécution. On commence à enseigner cette technique dans le programme ordinaire de formation du personnel du FNUAP et on est en train de l'intégrer dans les directives de programmation. Après avoir ainsi révisé sa méthode de programmation, le FNUAP entreprendra de décentraliser totalement le pouvoir de décision, afin que les projets soient plus rapidement approuvés et exécutés.

17. Stratégie en matière d'information et de communication. À sa session annuelle de 1997, le Conseil d'administration a adopté la décision 97/13 sur la base de la stratégie du FNUAP en matière d'information et de communication qui est exposée dans le document DP/FPA/1997/8. Le présent rapport répond à la demande formulée par le Conseil d'administration dans sa décision 96/18. S'inscrivant dans le rôle de sensibilisation du FNUAP, cette stratégie a pour

but de faire en sorte que les principes, les buts et les objectifs définis par la CIPD soient bien compris et apparaissent comme un engagement et qu'ils puissent ainsi être concrétisés aux échelons national, régional et international. Elle a également pour but de renforcer les capacités institutionnelles dont dispose le Fonds pour projeter efficacement son message tant au niveau des pays qu'au plan international. Il faut pour cela, entre autres choses, former le personnel de tous grades aux activités de sensibilisation, pour ce qui est aussi bien de la présentation que du fond.

Stratégie

18. Les incidences sur la stratégie budgétaire des résolutions de l'Assemblée générale et des décisions du Conseil d'administration ainsi que des réformes entreprises à l'ONU sont résumées ci-après. À la suite de la CIPD, en 1994, les opérations du Fonds ont subi une série de changements et ceux-ci se reflètent dans la stratégie proposée. Les augmentations budgétaires proposées sont destinées à améliorer le rapport coût/efficacité des programmes et à accroître leur impact.

19. Renforcement des opérations au niveau des pays. L'accent est mis de plus en plus sur les bureaux de pays; on s'efforce de renforcer leur capacité à mener des campagnes de sensibilisation et à fournir l'assistance requise, notamment technique et financière pour soutenir les activités démographiques des pays bénéficiaires, en particulier dans les trois principaux domaines d'action du programme du FNUAP, et suivant le nouveau mode d'affectation des ressources. Il est proposé de créer 8 nouveaux bureaux dont 5 dans les républiques d'Asie centrale (Azerbaïdjan, Kazakstan, Kirghizistan, Tadjikistan et Turkménistan), 1 en Arménie, 1 en Géorgie et 1 dans la Fédération de Russie. La Directrice exécutive propose aussi d'affecter des représentants du FNUAP dans les bureaux existants, en Guinée-Bissau, en Jordanie, en Mongolie, en République démocratique populaire lao, au Tchad, dans les territoires palestiniens occupés et en Turquie et de nommer un administrateur de programme recruté sur le plan international pour Haïti. Il convient d'affecter du personnel national supplémentaire (15 administrateurs de programme et 32 agents de soutien), y compris pour les bureaux nouvellement créés, afin que les bureaux de pays soient en mesure de gérer les programmes dans toute leur étendue et leur complexité, et de fournir un appui adéquat en matière de comptabilité financière. Par rapport aux crédits ouverts en 1996-1997, la majeure partie de l'augmentation du projet de budget pour 1998-1999 bénéficiera aux bureaux de pays tandis que les crédits destinés au siège diminueront en termes réels (sauf en ce qui concerne le remboursement à d'autres institutions des Nations Unies pour services fournis). Cette réorientation est conforme aux résolutions de l'Assemblée générale et répond aux besoins identifiés par des membres du Conseil d'administration qui se sont rendus sur le terrain pour passer en revue les programmes du PNUD et du FNUAP. Ces membres du Conseil ainsi que de nombreuses missions indépendantes d'évaluation et de vérification des comptes ont constaté que les bureaux de pays du FNUAP souffraient d'un grave manque d'effectifs.

20. Renforcement du contrôle et de l'évaluation internes. À la fin de 1996, afin de garantir le respect de l'obligation redditionnelle, le FNUAP a créé le Bureau des services de contrôle interne et d'évaluation, qui remplace le Service d'évaluation de la Division des services techniques et de l'évaluation. Ce

bureau forme une unité administrative indépendante qui relève directement de la Directrice exécutive et qui contrôle le suivi des résultats et produits des diverses opérations de contrôle interne. Il doit veiller à ce qu'il soit donné suite aux conclusions et recommandations issues de toutes les opérations de contrôle interne menées au FNUAP, y compris la vérification externe et interne des comptes et les examens et évaluations de l'application des politiques et, au besoin, à ce qu'il en soit tenu compte lors de la prise de décisions relatives à la gestion, aux politiques et aux procédures de l'organisation. Il supervise le déroulement des examens de l'application des politiques, des évaluations thématiques et des évaluations indépendantes spéciales des principaux projets et programmes. Les examens d'application des politiques, introduits récemment, consistent à étudier en détail les processus d'élaboration et d'exécution des programmes afin de s'assurer que les opérations décentralisées du Fonds respectent l'obligation redditionnelle. L'objectif visé est à la fois d'assurer l'indépendance structurelle du Bureau et de faire en sorte que les informations résultant du contrôle, de la vérification des comptes et de l'évaluation se répercutent sur les mécanismes et les programmes de formation du Fonds.

21. La vérification des comptes est faite par la Section de la vérification des comptes du FNUAP qui dépend de la Division de la vérification des comptes et de l'évaluation de la gestion du PNUD. Cette section se compose actuellement de deux administrateurs et d'un agent des services généraux. Elle vérifie la gestion, révisé le règlement intérieur du Fonds et supervise l'affectation de consultants à des missions spéciales de vérification ainsi que l'emploi des services de cabinets d'experts en comptabilité publique qui travaillent en sous-traitance pour les centres régionaux de services du PNUD. Pendant le présent exercice biennal, les opérations de vérification des comptes se sont multipliées, passant de cinq vérifications en 1992 à 55 en 1996. Au cours du prochain exercice biennal, on s'emploiera surtout à accroître le nombre d'audits de gestion et à renforcer encore la qualité des vérifications notamment pour ce qui est des accords de sous-traitance. Dans ce but, un personnel supplémentaire sera affecté au Centre régional de services du PNUD à Harare (Zimbabwe) et à celui de Kuala Lumpur (Malaisie), qui recevront en outre davantage de temps de consultant (équivalant à 36 hommes/mois).

22. Renforcement des ressources humaines. Comme l'avait demandé le Conseil d'administration dans sa décision 95/35, le Fonds a établi un rapport qui expose les résultats d'une évaluation des activités de formation et esquisse de nouvelles orientations. Ce rapport a été soumis au Conseil d'administration par l'intermédiaire du CCQAB sous la cote DP/FPA/97/11. Dans un souci de simplification, le Service de la formation du FNUAP a été transféré à la Division des finances du personnel et de l'administration afin de regrouper les fonctions concernant la formation et le personnel. La nouvelle orientation s'appuiera sur l'évaluation des compétences du personnel dans les principaux domaines. Les ateliers et autres activités de formation seront de plus en plus axés sur des sujets précis identifiés lors des évaluations. Grâce aux méthodes dites en cascade, un plus grand nombre d'agents du Fonds auront des compétences en matière de formation et pourront être appelés comme formateurs sur des questions particulières. De nouvelles méthodologies d'un bon rapport qualité/prix, notamment l'apprentissage à distance et les systèmes électroniques interactifs, seront introduites. On s'efforcera de mieux évaluer l'impact des activités de formation.

23. Dans le cadre du renforcement des ressources humaines du FNUAP, on a mis en place il y a quelques années un mécanisme d'évaluation complète des résultats fondé sur les plans de travail annuels et sur une interaction constante entre le superviseur et le fonctionnaire. Ce mécanisme fonctionne bien. Des pratiques saines en matière de recrutement et de réaffectation ainsi que des évaluations du rendement, des possibilités de formation et l'organisation des carrières permettent de conserver un personnel de qualité dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'organisation. Le Service du personnel du FNUAP doit être renforcé afin de pouvoir assurer les très nombreux services qui sont nécessaires pour gérer les opérations en expansion sur le terrain : appuyer le personnel national dans les pays, faire les classements en ayant recours à des experts extérieurs, tâche qui incombait auparavant au PNUD, et fournir des services de personnel aux services techniques d'appui et aux équipes d'appui aux pays. Le Fonds affectera un administrateur supplémentaire au Service du personnel en procédant à une réaffectation au siège.
24. Renforcement du système intégré de gestion. Le système intégré de gestion est essentiel au fonctionnement efficient et efficace du Fonds dans un environnement de plus en plus décentralisé qui comprend plus de 100 bureaux à travers le monde. Les capacités du Fonds dans le domaine de la gestion de l'information augmentent constamment, en appui aux activités de programme et aux services d'administration et de gestion. Les procédures de programmation sont en cours de révision; les procédures financières et les procédures d'achat ainsi que les flux de travail sont examinées en prévision de l'automatisation des opérations de budgétisation de compatibilité et d'achats. Ainsi, pendant le prochain exercice biennal, on continuera de renforcer des systèmes existants comme le Système intégré de gestion sur le terrain et le Système de gestion des ressources des programmes. Le Fonds a l'intention, dans la mesure où ses moyens le lui permettent, de moderniser constamment ses compétences et ses capacités en matière d'automatisation pour suivre l'évolution rapide dans ce domaine.
25. Réaffectations au siège. Comme indiqué ci-dessus, le FNUAP procède actuellement à la réaffectation de postes existants afin de répondre aux besoins du siège sans recruter de personnel supplémentaire et de renforcer la qualité, le nombre et la rapidité de ses opérations. Le Groupe de la bibliothèque et des services d'information sur la population a été transféré à la Division des services techniques et de l'évaluation, le Service de la formation à la Division des finances, du personnel et de l'administration tandis que le Service de l'évaluation de la Division des services techniques et de l'évaluation est devenu un bureau indépendant qui relève directement de la Directrice exécutive. En conséquence, deux postes d'administrateur seront transférés sur le terrain dans le cadre du projet pour 1998-1999.
26. Le Secrétaire général a décidé récemment de rétablir le deuxième poste de Sous-Secrétaire général qui avait été déclassé D-2 en février 1993. Le champ d'activité et les fonctions du FNUAP sont tels que la Directrice exécutive doit être assistée pour la gestion par deux adjoints ayant le rang de Sous-Directeur général. Le poste de Directeur exécutif adjoint (Programme) a donc été reclassé de D-2 à Sous-Secrétaire général.

B. Cadre financier

Tableau 3

Plan des ressources du FNUAP

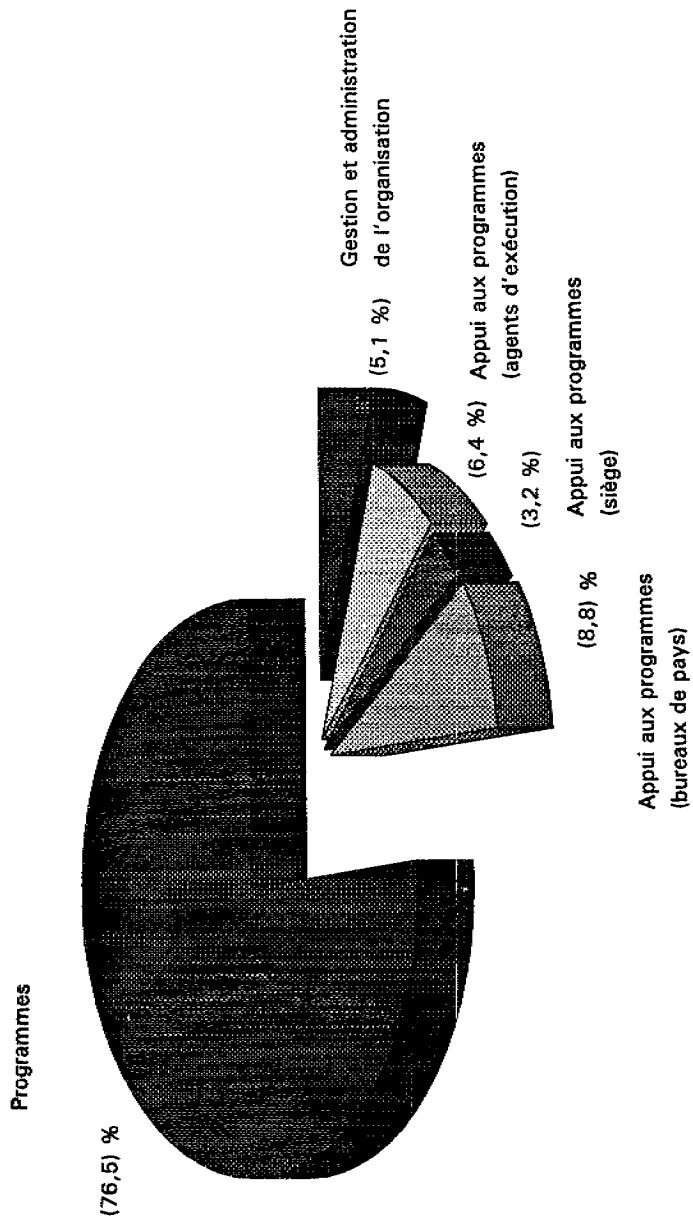
(En milliers de dollars des États-Unis)

	1996-1997			1998-1999		
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total des ressources	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total des ressources
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ressources disponibles						
Solde d'ouverture	23 485,0		23 485,0			
Recettes						
Contributions	633 761,0	30 000,0	663 761,0	720 000,0	50 000,0	770 000,0
Remboursement pour services fournis	1 073,0	902,0	1 975,0		3 100,0	3 100,0
Total	658 319,0	30 902,0	689 221,0	720 000,0	53 100,0	773 100,0
Emploi des ressources						
Activités de programme et d'appui (FNUAP)						
A. Programmes	497 534,7	29 000,0	526 534,7	540 602,5	48 500,0	589 102,5
B. Appui aux programmes	62 488,3	9,5	62 488,3	67 401,4	9,4	67 401,4
Bureaux de pays	26 040,8	4,0	26 040,8	24 592,3	3,4	24 592,3
Siège						
Agents d'exécution	20 206,4	3,1	20 206,4	24 000,0	3,3	24 000,0
Appui technique	13 732,0	2,1	14 732,0	24 000,0	3,3	25 500,0
Appui administratif et opérationnel						
Total partiel	33 938,4	5,2	34 938,4	48 000,0	6,7	49 500,0
Total, appui aux programmes	122 467,5	18,6	123 467,5	139 937,7	19,4	141 493,7
C. Gestion et administration de l'organisation	38 316,9	5,8	38 316,9	39 403,8	5,5	39 403,8
Total	658 319,1	100,0	688 319,1	720 000,0	100,0	770 000,0
Rapprochement avec les prévisions budgétaires (montant brut)						
Total, emploi des ressources	658 319,1	30 000,0	688 319,1	720 000,0	50 000,0	770 000,0
A déduire : Programmes	(497 534,7)	(29 000,0)	(526 534,7)	(540 602,5)	(48 500,0)	(589 102,5)
Agents d'exécution	(33 938,4)	(1 000,0)	(34 938,4)	(48 000,0)	(1 500,0)	(49 500,0)
Total partiel	126 846,0		126 846,0	131 397,5		131 397,5
A ajouter : Remboursement pour services fournis		902,0	902,0		1 240,0	1 240,0
Recettes	10 000,0		10 000,0	11 858,0		11 858,0
Total, prévisions budgétaires (montant brut)	136 846,0	902,0	137 748,0	143 255,5	1 240,0	144 495,5

Voir tableau 6 : Emploi des ressources
 Voir tableau 1 : Prévisions budgétaires brutes
 Voir tableau I : Montant brut total des crédits ouverts, par unité administrative
 Voir tableau II : Montant brut total des crédits ouverts, par catégorie de dépenses

Graphique D

Emploi des ressources, 1998-1999



27. Le budget d'appui biennal proposé pour l'exercice 1998-1999 s'élève à 143,3 millions de dollars (montant brut) ou 131,4 millions de dollars (montant net), dans l'hypothèse d'un montant total des recettes de 770 millions de dollars pour l'exercice biennal 1998-1999, comme indiqué dans le plan de travail du Fonds pour 1998-2001 (DP/FPA/1997/7). Ce montant, qui inclut 50 millions de dollars de ressources multibilatérales, est fondé sur une estimation des ressources ordinaires pour 1997 de 325 millions de dollars, avec un taux d'accroissement de 7 % par an pour la période 1998-1999. Cette projection tient compte des indications préliminaires données par les principaux pays donateurs en ce qui concerne leurs annonces de contributions pour 1998.

28. En 1996, les recettes ordinaires du FNUAP ont été de 308,8 millions de dollars, en diminution de 3,8 millions soit 1,2 %, par rapport aux recettes de 1995 qui s'étaient élevées à 312,6 millions de dollars. Ce chiffre comprend les contributions des gouvernements, les revenus d'investissements, les dons privés et divers ajustements; il ne comprend pas toutes les contributions reçues des donateurs à des fins spécifiques au titre de fonds d'affectation spéciale. Comme on l'a indiqué ci-dessus, les recettes ordinaires pour 1997 devraient atteindre, d'après les estimations, 325 millions de dollars environ, ce qui porterait les ressources ordinaires du Fonds à 633,8 millions de dollars pour l'exercice biennal 1996-1997. Si l'on ajoute un montant estimé de 30 millions de dollars provenant de fonds multibilatéraux, les ressources totales pour 1996-1997 s'élèvent à 663,8 millions de dollars, soit 38,2 millions (5,5 %) de moins que l'estimation du projet de budget initial pour cette période qui était de 702 millions de dollars. On peut s'attendre à ce que les dépenses budgétaires pour 1996-1997 avoisinent 110 millions de dollars, soit 16,8 millions (13,2 %) de moins que les crédits approuvés. Conformément aux décisions du Conseil d'administration, le Fonds devrait donc gérer ses dépenses pour les services administratifs et services d'appui aux programmes dans des limites raisonnables.

29. Le tableau 3 compare les estimations de ressources (ordinaires et totales) pour l'exercice biennal 1998-1999 aux estimations correspondantes pour l'exercice biennal précédent; il compare aussi les prévisions du budget d'appui aux crédits approuvés pour les deux exercices biennaux. Il indique l'emploi des ressources par ligne de crédit, en valeur absolue et en pourcentage. D'après les prévisions pour 1998-1999, 589,1 millions de dollars, soit 76,5 % des ressources totales seront consacrés aux programmes, 141,5 millions de dollars, soit 18,4 %, au programme d'appui, et 39,4 millions, soit 5,1 %, à la gestion et à l'administration de l'organisation. En 1996-1997, ces chiffres ont été respectivement de 526,5 millions de dollars, soit 76,5 %, 123,5 millions, soit 17,9 %, et 38,3 millions, soit 5,6 %. [Il convient de noter que, conformément à l'usage, les estimations pour les services techniques d'appui (y compris les équipes d'appui aux pays) sont réparties entre les programmes (60 %) et l'appui technique aux agents d'exécution (40 %).]

30. Le budget d'appui biennal pour 1998-1999 comprend l'appui aux programmes, dont 8,8 % pour les pays et 3,2 % pour le siège, et la gestion et l'administration de l'organisation (5,1 %), qui représentent ensemble 17,1 % des ressources totales au lieu de 18,4 % en 1996-1997. Rapportés aux ressources ordinaires, les pourcentages sont de 9,4 %, 3,4 % et 5,5 %, soit 18,3 % au total contre 19,3 % en 1996-1997. Par rapport aux ressources totales, la part de la

/...

gestion et de l'administration de l'organisation ne sera plus que de 5,1 % pour le prochain exercice biennal alors qu'elle était de 5,6 % pour l'exercice biennal actuel; la part du budget correspondant à l'appui aux programmes diminue également, passant de 12,9 % à 12 %, tandis que l'appui aux programmes pour les agents d'exécution (services techniques d'appui et services administratifs et opérationnels) atteint 6,4 % contre 5,1 % précédemment. Par rapport aux ressources ordinaires, les coûts de gestion et d'administration ne sont plus que de 5,5 % contre 5,8 % pour la période 1996-1997.

31. Alors que l'on s'attend à ce que les ressources totales augmentent de 81,7 millions de dollars – 770 millions au lieu de 688,3 millions, soit une augmentation de 11,9 %, le budget d'appui biennal correspondant (montant brut) devrait atteindre 144,5 millions de dollars, en augmentation de 6,8 millions, soit 4,9 %, par rapport aux 137,7 millions de 1996-1997. De la même façon, les ressources ordinaires devraient augmenter de 61,7 millions de dollars, passant de 658,3 à 720 millions, soit une augmentation de 9,3 %, alors que le budget d'appui biennal correspondant (montant brut) augmentera de 6,5 millions de dollars, passant de 136,8 à 143,3 millions de dollars, soit une augmentation de 4,7 % seulement. Si l'on considère les montants nets, le projet de budget pour 1998-1999 est estimé à 131,4 millions de dollars alors que les crédits approuvés pour 1996-1997 s'élevaient à 126,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,6 millions, soit 3,6 % seulement. On constate que, en accord avec la stratégie budgétaire, le Fonds réduit constamment ses dépenses administratives et renforce l'appui aux programmes, en particulier dans les pays. Le diagramme en camembert de la figure D montre la répartition des ressources totales pour le prochain exercice biennal tandis que celui de la figure A indique les prévisions budgétaires brutes par ligne de crédit et selon la localisation.

32. Le traitement des ressources afférentes au remboursement des services fournis par le Fonds est décrit dans les paragraphes 31 à 40 du document DP/1997/2. Les unités du FNUAP qui relèvent du budget d'appui biennal mènent des activités financées au titre des Autres ressources relatives aux programmes (fonds multilatéraux) et fournissent des services d'appui et d'achats pour les projets exécutés par les gouvernements. En raison de la faible importance des recettes additionnelles, il ne serait pas réaliste de vouloir répartir précisément les dépenses entre les unités concernées. En conséquence, ces recettes sont ajoutées aux recettes ordinaires afin de couvrir les dépenses. Les recettes estimées d'un montant de 10 millions de dollars sont réparties entre les trois lignes de crédit.

33. S'agissant des Autres ressources provenant des remboursements reçus pour les services d'achats fournis à des tiers, elles sont gérées séparément des ressources ordinaires. À compter de l'exercice biennal 1998-1999, tout solde inutilisé à la fin de l'exercice biennal, une fois couverts les coûts des services fournis, sera inclus dans les ressources ordinaires. Les recettes provenant du remboursement des services fournis à des tiers devraient s'élever à 3,1 millions de dollars. Sur ce montant, 1,2 million servira à couvrir les coûts directs des services des achats (traitements, loyers et dépenses d'exploitation), le solde de 1,9 million étant inclus dans le budget ordinaire et réparti de manière proportionnelle entre les trois lignes de crédit. Ainsi, si l'on ajoute les recettes estimées à 10 millions de dollars mentionnées

ci-dessus, un montant total de 11,9 millions de dollars devrait compléter le budget brut de 143,3 millions, ce qui donne un budget net de 131,4 millions de dollars. (Il convient de noter qu'en 1996-1997, les recettes provenant du remboursement pour services fournis étaient traitées différemment. Après avoir imputé les coûts directs (902 000 dollars) afférents aux services des achats (traitements et dépenses d'exploitation), les recettes nettes de 1,1 million de dollars étaient ajoutées aux recettes diverses conformément au règlement financier du FNUAP en vigueur. Une révision de ce règlement en fonction de l'harmonisation des budgets demandée dans le document DP/1997/2 et la décision 97/6 sera élaborée et soumise au Conseil d'administration pour approbation.)

II. PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

A. Vue d'ensemble

34. Le projet de budget d'appui pour l'exercice biennal 1998-1999 s'établit à 143,3 millions de dollars en montant brut, soit 131,4 millions de dollars en montant net, compte tenu des crédits de 11,9 millions de dollars à recevoir, qui sont appliqués à ce budget conformément à la méthode exposée dans le document DP/1997/2 et Add.1. L'annexe IV de ce document spécifie les postes de dépense considérés; le graphique F indique le pourcentage de fonds qu'il est prévu de consacrer à ces différentes catégories de dépenses : postes (69,4 %), autres dépenses de personnel (1,1 %), consultants (0,5 %), voyages (3,2 %), dépenses de fonctionnement (17,3 %), mobilier et accessoires (3,2 %), remboursement (5,3 %). Le tableau I indique les montants bruts des dépenses afférentes aux unités administratives, calculées dans la limite des ouvertures de crédit.

Personnel

35. Conformément à la stratégie budgétaire susmentionnée, la dotation en personnel prévue pour l'exercice 1998-1999 doit permettre d'assurer comme il convient l'appui aux programmes et l'administration du Fonds pendant les deux années à venir et au-delà. Sur la base de l'expérience, on a appliqué pour calculer les dépenses de personnel un taux de vacance de postes de 4,5 % pour le personnel recruté sur le plan international (au siège et sur le terrain), de 2 % pour le personnel recruté localement au siège et de 5 % pour le personnel recruté localement dans les bureaux extérieurs. D'autre part, du fait que les postes nouvellement créés ne sont pas toujours pourvus immédiatement après avoir été approuvés par le Conseil d'administration, les dépenses y afférentes ont été calculées sur la base de 18 mois d'occupation effective des postes, de façon à laisser un délai suffisant entre le moment où ceux-ci seront approuvés et celui où leurs titulaires seront nommés.

36. Le tableau 4 indique le détail de la répartition des postes par catégorie, ligne de crédit et unité administrative, ainsi que les postes créés, reclassés, réaffectés et transférés. Il convient de noter que toutes les augmentations d'effectifs proposées concernent les bureaux extérieurs, qui bénéficient de 55 nouveaux postes, comprenant deux postes d'administrateur transférés du siège, soit une augmentation nette de 53 postes. Le graphique E indique globalement la répartition des postes par grande catégorie et ligne de crédit.

37. Postes permanents en 1996-1997. Pour l'exercice 1996-1997, le FNUAP est doté de 919 postes, se répartissant comme suit :

Postes permanents en 1996-1997

Niveaux	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	Administrateurs de programme recrutés sur le plan national	Autres agents (services généraux)	Total
Appui aux programmes										
Siège	0	0	5	5	21	12	13	0	56	112
Bureaux extérieurs	0	0	0	16	50	8	7	141	453	675
Total partiel	0	0	5	21	71	20	20	141	509	787
Gestion et administration*	1	1	4	4	16	14	11	0	81	132
Total	1	1	9	25	87	34	31	141	590	919

* Y compris le Service de l'évaluation.

38. Bureaux extérieurs : création de postes. Au cours de l'exercice 1998-1999, le FNUAP continuera à axer ses efforts sur les priorités arrêtées dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Cela signifie notamment qu'il devra continuer à décentraliser le pouvoir d'approbation et l'exécution des programmes, et à mettre l'accent sur le renforcement des moyens structurels et l'exécution nationale et qu'il devra renforcer ses bureaux dans plusieurs pays ou en créer, en particulier en Asie du Sud-Est, en Asie centrale, en Afrique, dans les pays arabes et en Europe. La Directrice exécutive propose donc de continuer à renforcer le réseau de bureaux extérieurs de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

Nouveaux postes proposés dans les bureaux extérieurs*, par région

Région	Postes permanents 1996-1997	Nombre total de nouveaux postes proposés 1998-1999					Nombre total de postes proposés 1998-1999	
		Représentants	Administrateurs de programme recrutés sur le plan international	Administrateurs de programme recrutés sur le plan national	Divers	Total	Nombre	Pourcentage
Afrique	321	2	0	5	7	14	335	45,9
États arabes et Europe	88	3	0	5	10	18	106	14,5
Asie et Pacifique	172	2	0	5	12	19	191	26,2
Amérique latine et Caraïbes	94	0	1	0	3	4	98	13,4
Total	675	7	1	15	32	55	730	100,0

* Dont deux postes à transférer du siège.

39. On trouvera ci-après un bref exposé des raisons justifiant la création des nouveaux postes les plus importants.

Afrique

40. Tchad. Pour le cycle 1996-2000, le FNUAP exécute au Tchad, qui est un pays de la catégorie "A" (c'est-à-dire à haute priorité), un programme de 9 millions

/...

de dollars. À l'heure actuelle, le suivi de ce programme est assuré depuis la République centrafricaine, qui est aussi un pays de la catégorie "A". Les difficultés de communication entre les deux pays donnent lieu à des blocages et à des retards et le taux d'exécution du programme a besoin d'être amélioré. Les statistiques démographiques du Tchad montrent qu'il est très important d'y renforcer la présence du Fonds, d'augmenter les moyens d'action du bureau local et d'améliorer la qualité de la programmation. Il est donc indispensable de nommer un représentant du Fonds dans le pays.

41. Guinée-Bissau. Il est proposé de créer dans ce pays un poste de représentant du FNUAP, qui s'occuperait aussi du Cap-Vert. Les deux pays sont classés dans la catégorie "A" et le suivi de leur programme se fait actuellement avec l'aide du bureau extérieur du Sénégal, pays qui fait partie lui aussi de la catégorie "A". Les indicateurs de réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement montrent clairement que les deux pays ont besoin d'une assistance. Le bureau du Sénégal - qui s'occupe aussi de trois autres pays - a dû réduire ses activités de suivi, car il a beaucoup à faire au Sénégal même, ce qui explique le faible taux d'exécution des programmes de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert. Ces programmes de pays ont à eux deux un plafond de dépenses de 8 millions de dollars. Compte tenu de leur ampleur, et afin de relever leur taux d'exécution et de renforcer les capacités nationales nécessaires à cette fin, le FNUAP propose de nommer un représentant pour ces deux pays, qui serait basé en Guinée-Bissau.

États arabes et Europe

42. Jordanie. Le quatrième programme de pays a été approuvé par le Conseil d'administration en mai 1992 pour un montant total de 7 millions de dollars, dont 5 millions devaient être financés par le budget ordinaire du FNUAP. Une opération d'analyse des programmes et d'élaboration de stratégies (APES), qui servira à établir le nouveau programme d'assistance pour la période 1998-2002, est en cours. L'examen à moyen terme a permis d'établir qu'il est nécessaire, pour que le prochain programme de pays soit plus efficacement exécuté, de renforcer le bureau extérieur, dont les effectifs se réduisent actuellement à un seul administrateur de programme recruté sur le plan national. Il est donc proposé de recruter un représentant du FNUAP pour le pays, en vue de la mise en chantier et de la coordination des nouvelles activités.

43. Le FNUAP recommande également que ce représentant soit le directeur de pays au Liban. Le premier programme d'assistance à ce pays (1997-2001) est en cours et un représentant du Fonds basé dans un pays voisin, tel que la Jordanie, fournirait l'appui nécessaire au représentant du PNUD/FNUAP sur place, aiderait à mobiliser de nouvelles ressources au moyen d'arrangements multilatéraux et bilatéraux et assurerait la coordination et la collaboration nécessaires avec d'autres organismes des Nations Unies et les donateurs multilatéraux.

44. Turquie. Le programme de pays en cours (1995-1999) a été approuvé par le Conseil d'administration pour un montant de 7 millions de dollars, dont 6 millions sont financés par le budget ordinaire du FNUAP. Son taux d'exécution au cours des deux dernières années a été faible. Il est urgent de renforcer la coordination entre les partenaires nationaux, les organismes des Nations Unies et les autres donateurs. Actuellement, la gestion et le suivi des programmes

/...

sont assurés par un seul administrateur, recruté sur le plan national. Compte tenu de l'expérience faite dans les pays où la complexité du programme et le niveau de financement sont comparables, il est nécessaire de nommer un représentant du FNUAP en Turquie pour renforcer les moyens d'action du bureau extérieur et améliorer le taux d'exécution du programme.

45. Territoires palestiniens occupés. L'assistance du Fonds aux territoires palestiniens occupés (classés dans la catégorie "A") s'est sensiblement étendue et intensifiée grâce, en particulier, au premier programme d'assistance (1996-1999), qui a été approuvé par le Conseil d'administration pour un montant de 7,2 millions de dollars. L'ONU et la communauté des donateurs ont tout particulièrement mis l'accent sur la coordination. Il est donc nécessaire de nommer un représentant du FNUAP si l'on veut assurer convenablement la gestion, le suivi et l'évaluation des activités, mobiliser l'appui des donateurs et assurer la bonne coordination et la complémentarité de l'action avec d'autres organismes des Nations Unies et les donateurs multilatéraux et bilatéraux.

46. Bureaux d'appui en Arménie, en Fédération de Russie et en Géorgie. Le FNUAP a approuvé d'importants programmes de santé en matière de reproduction en Arménie et en Géorgie et le financement d'autres activités. L'exécution de tous ces programmes et activités est actuellement suivie par les bureaux du PNUD à Erevan et à Tbilissi, mais ceux-ci n'ont pas le personnel nécessaire pour s'acquitter convenablement de leur tâche. Le FNUAP recommande donc de nommer dans ces deux villes des administrateurs de programme recrutés sur le plan national. En Russie, compte tenu des résultats de la mission d'évaluation des besoins essentiels effectuée en mai 1997, il devrait élargir peu à peu ses activités. L'action qu'il engagera devra être suivie et complétée et il recommande donc que l'on nomme à Moscou un administrateur de programme recruté sur le plan national. Cet administrateur aura besoin d'un appui logistique permanent pour s'acquitter comme il convient de ses fonctions.

Asie et Pacifique

47. République démocratique populaire lao. Classée dans les pays de la catégorie "A", la République démocratique populaire lao a commencé l'exécution de son nouveau programme de pays 1997-2000, de 6 millions de dollars. Le suivi des activités en cours se fait actuellement avec l'aide du bureau de Thaïlande. Compte tenu de l'expérience dans d'autres pays, il apparaît cependant que l'exécution et le suivi d'un programme de pays de cette ampleur seraient bien meilleurs s'il y avait un représentant du FNUAP en permanence dans le pays.

48. Mongolie. Classée elle aussi dans les pays de la catégorie "A", la Mongolie a commencé à exécuter pour la période 1997-2000 un programme de pays qui est sensiblement plus ample que le précédent et dont le budget s'établit à 9,3 millions de dollars. Le bureau d'appui local, actuellement secondé par le bureau extérieur du FNUAP en Chine, est déjà à la limite de ses capacités. L'exécution du nouveau programme de pays exige donc qu'un représentant du Fonds soit affecté à plein temps en Mongolie et ne s'occupe que de ce pays.

49. Bureaux d'appui dans les républiques d'Asie centrale. Depuis l'approbation, en avril 1995, du programme sous-régional, les activités du FNUAP dans les pays d'Asie centrale (Azerbaïdjan, Kazakstan, Kirghizistan, Tadjikistan

Turkménistan) se sont précisées et tous ces pays ont désormais leurs propres projets, dont le budget est compris entre 2 et 3 millions de dollars. Compte tenu de la fragmentation du programme régional entre les divers pays, il faudrait que les activités soient suivies sur place dans chaque pays. Il faudrait donc nommer dans chacune des cinq républiques un administrateur de programme recruté sur le plan national et un agent administratif, qui seraient supervisés par le représentant du FNUAP déjà en place en Ouzbékistan.

Amérique latine et Caraïbes

50. Haïti. Haïti est l'un des deux pays de la région d'Amérique latine et Caraïbes à être classé dans les pays de la catégorie "A". En outre, le bureau du FNUAP à Haïti participe à l'exécution du programme de la République dominicaine, appuyé par le Fonds. Afin de renforcer l'exécution du programme de pays d'Haïti et d'améliorer la gestion et le suivi du programme de la République dominicaine, il est proposé de nommer en Haïti un administrateur de programme recruté sur le plan international, qui occupera un poste transféré du siège et reclassé de P-3 à P-4.

Autres propositions concernant la dotation en personnel

51. Autres postes locaux. Outre les postes à recrutement international (représentants du FNUAP et administrateurs de programme) qui viennent d'être mentionnés, il est proposé de créer 47 nouveaux postes locaux. Ces postes permettraient d'améliorer le suivi des programmes et la gestion financière dans les bureaux extérieurs qui doivent assurer de plus nombreuses tâches de suivi et d'exécution avec des effectifs trop insuffisants pour cela.

52. Transfert de postes d'administrateur de programme recruté sur le plan international. La présence dans les pays d'administrateurs de programme recrutés sur le plan international a été réexaminée en tenant compte de l'ampleur et de la complexité des programmes en cours et de la possibilité de recruter du personnel sur le plan national. Sur la base de cet examen, le FNUAP propose de transférer au Cambodge et au Pérou les postes d'administrateur de programme recruté sur le plan international affectés au Viet Nam et au Nicaragua.

53. Réorganisation des unités administratives du siège. En 1996 et 1997, dans le cadre du renforcement de la gestion de ses programmes, le Fonds a réorganisé certaines de ses unités administratives. Le Bureau des services de contrôle interne et d'évaluation, qui faisait précédemment partie de la Division des services techniques et de l'évaluation sous le nom de Service de l'évaluation, relève désormais directement de la Directrice exécutive, ce qui lui permet de s'acquitter en toute indépendance de son mandat, qui a été renforcé. La fonction de coordination du Service de la coordination et de la formation (Division de la planification et de la coordination) a été confiée au Bureau de la Directrice exécutive adjointe (Programme) et sa fonction de formation à la Division des finances, du personnel et de l'administration. Toujours dans le cadre de la réorganisation, la coordination et la gestion des équipes d'appui de pays et des services d'appui technique seront dorénavant assurées par la Division des services techniques et de l'évaluation, tandis que la gestion de leur personnel et leur administration sont maintenant confiées à la Division des

finances, du personnel et de l'administration. Le poste de spécialiste de la coordination qui avait été affecté au Service de la formation et de la coordination sera transféré au Service du personnel de la Division des finances, du personnel et de l'administration, ce qui permettra à ce service d'appuyer davantage encore le personnel de terrain, en particulier le personnel recruté sur le plan national, et de s'acquitter de ses nouvelles fonctions de classement des postes et d'administration des équipes d'appui de pays et des services d'appui technique. Enfin, le Groupe de la bibliothèque et des services d'information sur la population (Division de la planification et de la coordination) a été réintégré dans la Division des services techniques et de l'évaluation et fait désormais partie du Service de l'éducation, de la communication et de la jeunesse.

54. Transfert de postes d'appui aux programmes. Outre les mesures décrites au paragraphe précédent, il est aussi proposé, dans le cadre de la réorganisation de la Division des services techniques et de l'évaluation, de réaffecter certains postes en 1998-1999, la mesure la plus notable sur le plan budgétaire étant le transfert aux services extérieurs de deux postes d'administrateur (un D-1 et un P-3) de la Division (considérés comme postes d'appui aux programmes et rattachés au siège), et donc la suppression de deux postes d'administrateur au siège. Au total, trois postes d'appui aux programmes rattachés au siège (deux postes d'administrateur et un poste d'agent des services généraux) seront transférés : deux sur le terrain et un dans une autre unité administrative du siège.

55. Transfert de poste aux services de gestion et d'administration. Indépendamment des mesures de réorganisation, le seul poste supplémentaire que l'on propose pour les services de gestion et d'administration (un poste d'assistant d'administration du personnel, de la catégorie des agents des services généraux) serait, comme indiqué ci-dessus, un poste d'appui aux programmes transféré du siège et qui serait reclassé.

56. Reclassement de postes. Il est aussi proposé de reclasser plusieurs autres postes pour l'exercice 1998-1999. Au siège, trois postes d'agent des services généraux et cinq postes d'administrateur passeraient ainsi dans la classe supérieure. En ce qui concerne les services généraux, il est demandé de transférer deux postes en postes de secrétaire (G-5) et de transformer deux postes de secrétaire en postes d'assistant (de grades G-5 et G-6 respectivement). Pour ce qui est des postes d'administrateur, il est demandé de transformer trois postes P-4 du Bureau des services de contrôle interne et d'évaluation en postes P-5 (ce reclassement étant justifié par l'importance des fonctions du bureau), un poste D-2 en poste de Sous-Secrétaire général et un poste P-3 du Service de la formation en poste P-4. Dans les bureaux extérieurs, compte tenu de la décision 95/35, qui fixe à 25 % la proportion de postes de représentant du FNUAP de grade D-1, et du futur transfert d'un poste D-1 du siège, il est demandé de reclasser un poste P-5 à D-1, ce qui porterait le nombre total des postes D-1 de 16 à 18 sur 73. En outre, le poste P-3 transféré du siège (au bureau extérieur d'Haïti) serait reclassé à P-4. Il est prévu d'imputer le reclassement de plusieurs postes d'agent local sur le budget des postes d'appui et de reclasser un poste d'assistant d'administration de programme en poste d'administrateur de programme (recruté sur le plan national).

État récapitulatif des postes proposés pour 1998-1999

57. Les propositions concernant les postes du siège et des services extérieurs sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Postes proposés pour 1998-1999

Classe	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	Administrateurs de programme recrutés sur le plan national	Agent des services généraux	Total	Comparaison avec 1996-1997
Appui aux programmes											
Siège											
Postes approuvés			5	5	21	12	13		56	112	
Reclassements			-	-1	-	-	-1		-1	-3	
Total partiel			5	4	21	12	12		55	109	112
Bureaux de pays											
Postes approuvés				16	50	8	7	141	453	675	
Reclassements				+1	-1	+1	-1	+1	-1	0	
Réaffectations				+1			+1			2	
Postes supplémentaires				-	6	-	-	14	33	53	
Total partiel				18	55	9	7	156	485	730	675
Gestion et administration											
Postes approuvés	1	1	4	4	16	14	11		81	132	
Reclassements		+1	-1		+3	-2	-1			0	
Réaffectations	-	-	-	-	-	-	-		+1	+1	
Total partiel	1	2	3	4	19	12	10		82	133	132
TOTAL GÉNÉRAL	1	2	8	26	95	33	29	156	622	972	919

Postes financés à l'aide d'autres ressources

58. Pour ce qui est des postes financés à l'aide d'autres ressources, le tableau III fait état d'un total de sept postes dont les titulaires assureront les services des achats remboursables (trois administrateurs et quatre agents d'appui) et qui sont ceux rattachés au Service des achats et de l'administration (Division des finances, du personnel et de l'administration). Le coût direct de ces postes, soit 1,2 million de dollars, sera prélevé sur les recettes produites par les services d'achat et n'est donc pas imputé aux ressources ordinaires. Le solde des recettes, soit 1,9 million de dollars, sera versé aux ressources ordinaires pour compenser les coûts que supportent d'autres éléments du Fonds, au siège et dans les bureaux extérieurs, pour appuyer les services fournis à des tiers. Le tableau III récapitule l'affectation des ressources tel qu'expliqué au paragraphe 33.

Bureautique et systèmes intégrés de gestion (SIG)

59. Durant l'exercice biennal 1996-1997, un certain nombre d'améliorations ont été apportées aux principaux systèmes adoptés par le Fonds, notamment le Système intégré de gestion sur le terrain (UNIFOS) et le Système de gestion des ressources du programme (SGRP), avant tout pour les rendre plus faciles à utiliser. De nouvelles applications ont été mises au point, entre autres un système (Inter-Office Voucher Examiner's Workbench, IOVEW) qui effectue la validation électronique des bordereaux interservices, le transfert automatique

des données dans le grand livre et la réaffectation automatique des fonds non absorbés pour l'exécution nationale (FNUAP, gouvernements, ONG) et l'exécution par des organismes des Nations Unies (Département des services d'appui et de gestion pour le développement, OMS, BIT, FAO, UNESCO).

60. Durant l'exercice 1996-1997, le Fonds a aussi déployé des efforts considérables pour améliorer encore ses capacités de communication et de gestion de réseau. La nouvelle version du système d'exploitation du réseau a été acquise à cette fin et une version plus puissante du système UNIX va être mise en place pour accroître sa capacité de mémoire et ses possibilités techniques. Cela suppose la migration des applications de la plate-forme actuelle à la nouvelle plate-forme. Des changements ont également été introduits dans les modes de communication, notamment dans le courrier électronique. Le système Intranet a été introduit au siège et l'accès à Internet a été renforcé.
61. Le budget total du SIG pour la période 1998-1999 est estimé à 5,5 millions de dollars (y compris le coût du personnel), soit une augmentation de 10 % par rapport au budget 1996-1997. Le tableau 5 présente une ventilation de cette somme par poste de dépenses. Le FNUAP ne prévoit pas d'établir de nouveaux systèmes en 1998-1999, et par conséquent, toutes les dépenses prévues figurent à la rubrique "maintenance". D'autres ressources seront toutefois affectées au réaménagement et à la reconfiguration des systèmes existants pour suivre l'évolution des pratiques de gestion financière et de gestion des achats.
62. La maintenance et l'amélioration des équipements et des logiciels continueront d'être assurées durant l'exercice 1998-1999. Tous les bureaux de pays seront dotés de matériel plus perfectionné ou d'ordinateurs équipés de microprocesseurs Pentium. Les normes applicables aux logiciels seront modifiées pour suivre l'évolution de la technologie. Avant la fin de l'exercice biennal, chaque bureau de pays sera doté d'un réseau local avec serveur et logiciel correspondants.
63. Les bases de données du siège seront remaniées pour tirer parti de toutes les possibilités qu'offrent les modèles de bases de données relationnelles orientées objet. Des systèmes d'appui à la décision et de stockage des données seront introduits. Les bases de données des bureaux de pays seront remaniées afin d'être parfaitement compatibles avec celle du siège. On introduira également des outils de développement orientés objet en vue de mettre au point une version siège et une version bureau de pays des bases de données. On opérera la migration d'UNIFOS sur les serveurs Microsoft NT 4.0 (ou des versions postérieures) pour bénéficier des améliorations des technologies et des interfaces.
64. On continuera de perfectionner le réseau de liaison au niveau du siège et entre celui-ci et les bureaux de pays, et d'accroître la capacité du réseau local. Des modifications majeures seront apportées aux environnements et aux serveurs Internet et Intranet. On modernisera en outre les communications, notamment en facilitant l'accès des bureaux de pays aux bases de données et au courrier électronique.
65. Trois priorités ont été fixées pour le prochain exercice biennal :
- a) migration du SGRP vers le nouvel environnement; b) utilisation d'un logiciel

d'emploi facile pour les comptes rendus ponctuels et l'entrée et le stockage des données; c) réaménagement et reconfiguration du SGRP et de l'UNIFOS.

Formation et perfectionnement du personnel

66. Le Conseil d'administration avait prié le FNUAP de procéder à une évaluation de ses activités de formation et de lui présenter un rapport à ce sujet, par l'intermédiaire du CCQAB, aux fins de l'examen du budget 1998-1999 (décision 95/35). Le budget de formation et de perfectionnement des effectifs proposé par la Directrice exécutive pour 1998-1999 s'appuie sur les résultats de cette évaluation (voir DP/FPA/97/11). Il se chiffre à 2,3 millions de dollars (non compris les coûts de personnel), soit une diminution de 11,5 % par rapport aux 2,6 millions de dollars approuvés pour 1996-1997. Cette réduction est due à des méthodes de formation plus économiques et à la réorganisation générale de ces activités. La plus grande partie des fonds affectés à la formation (1,8 million de dollars, soit 80 % du total) sont attribués aux bureaux de pays, un montant inférieur - 0,5 million de dollars (soit 20 %) - étant réservé au siège. Avec cette concentration sur les services extérieurs, on pourra continuer à enseigner au personnel des bureaux de pays à mieux gérer les programmes, ce qui revêt une importance particulière du fait que le FNUAP s'attache à décentraliser la gestion de programmes et le pouvoir de décision.

67. Les activités de formation du FNUAP ont été revues en détail en 1996 et le budget proposé a été conçu en conséquence, les objectifs étant les suivants : a) mettre les bureaux de pays mieux à même d'exécuter des programmes de qualité et donner au personnel du siège toute l'aptitude nécessaire pour aider au renforcement des capacités nationales; b) renforcer la qualité de la formation et de l'appui fourni au personnel dans les principaux domaines d'activité; c) étendre les modules de formation en décentralisant davantage; d) accélérer la mise en oeuvre des résolutions de l'Assemblée générale grâce au renforcement de la collaboration entre les organismes des Nations Unies. Avec la décentralisation, les ateliers de formation resteront nécessaires pour faire connaître les nouvelles directives en matière de politiques et de programmes, mettre le personnel au courant des nouvelles procédures financières et lui inculquer de nouvelles connaissances requises. On poursuit la recherche d'autres modalités de formation moins onéreuses, en vue de renforcer l'appui apporté aux équipes de formateurs sur le terrain. On tentera dans la mesure du possible de leur fournir les ressources et le matériel qu'exigent les nouvelles méthodes, notamment le téléenseignement et les systèmes électroniques interactifs.

68. Le FNUAP a activement appuyé l'amélioration de la coordination des activités de formation à l'échelle du système des Nations Unies. Les efforts du Groupe consultatif mixte des politiques, du Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations (organe du Comité administratif de coordination) et de l'École des cadres des Nations Unies à Turin ont permis d'instaurer une collaboration plus étroite et d'obtenir des résultats positifs. Le FNUAP continuera à appuyer la coordination de la gestion entre ses représentants sur le terrain qui ont le plus d'expérience, dans le cadre des efforts déployés pour organiser un système coordonné d'enrichissement de l'expérience. Gestionnaires et chefs de service seront chargés de susciter un climat qui encourage le personnel à apprendre toujours davantage et à mettre

véritablement à profit les connaissances acquises pour mieux exécuter le travail quotidien. Ils devront donc faire en sorte que ce personnel soit formé, guidé et conseillé dans l'exercice de ses tâches. L'impact de la formation fera par ailleurs l'objet d'un suivi constant. Pour garantir la qualité du programme de formation, on prévoit également de procéder tous les ans à l'examen des besoins de formation et à l'évaluation des activités de formation.

Propositions en matière de formation*

(En milliers de dollars des États-Unis)

Activités	Bureaux de pays	Siège	Total
Initiation/information	319,3	13,4	332,7
Recyclage/en fonction des compétences	947,6	236,9	1 184,5
Programmes interinstitutions et autres programmes	539,8	202,9	742,7
Total	1 806,8	453,2	2 260,0

* À l'exception de la formation au SIG.

Publications

69. Il est proposé de consacrer aux publications du FNUAP 2 millions de dollars pendant l'exercice 1998-1999, soit une augmentation de 3 % par rapport aux crédits approuvés pour 1996-1997, due en totalité à l'augmentation des coûts. Les propositions sont conformes aux décisions 91/36 et 97/13 du Conseil d'administration relatives à la stratégie du FNUAP en matière d'information et de communication. Conçue dans une optique générale de sensibilisation, cette stratégie consiste à veiller à ce que les principes et objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement soient compris et acceptés, à obtenir les engagements et les financements nécessaires à la réalisation de ces objectifs et à mobiliser des soutiens pour les activités de programme et le renforcement des ressources techniques auxiliaires. Le programme des publications est un élément essentiel de cette stratégie (on trouvera des détails dans le document DP/FPA/1997/8, "Stratégie du FNUAP en matière d'information et de communication" et au paragraphe 12 du document DP/1991/37 sur les publications du FNUAP).

70. Pour réaliser les objectifs précités, et conformément à la décision 91/36, qui concerne entre autres dispositions les publications à imputer sur le budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes, la Division de l'information et des relations extérieures produit les publications suivantes : une brochure d'information sur le FNUAP (en deux versions); le Rapport annuel du FNUAP; Populi, revue trimestrielle qui contient des articles d'actualité, des reportages, des points de vue et des informations utiles; Dépêches, bulletin d'information mensuel sur l'évolution des politiques et des programmes du FNUAP; et Les problèmes démographiques - Dossier d'information, 1997, pochette d'information publiée chaque année à l'occasion de la Journée mondiale de la population. La Division travaille également à l'élaboration d'une série de brochures de sensibilisation sur des thèmes divers se rapportant

/...

au mandat du FNUAP dans le domaine de l'information. On peut citer parmi les titres récents : L'alimentation pour l'avenir : les femmes, la population et la sécurité alimentaire; Un nouveau rôle pour les hommes : concourir à la promotion des femmes; et Espoirs et réalités : Pour réduire l'écart entre les aspirations des femmes et leur expérience de la procréation. Toutes les publications sont disponibles en anglais, espagnol et français; un grand nombre existe aussi en arabe.

71. La décision 96/18 relative au programme de publications du FNUAP demandait que soit incluse dans les prévisions de dépenses une analyse du coût des publications, y compris des informations sur leur distribution. Les deux tableaux qui suivent fournissent les renseignements demandés.

Publications

Crédits approuvés pour l'exercice 1996-1997 et crédits demandés pour l'exercice 1998-1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Ouvertures de crédits 1996-1997	Prévisions de dépenses pour 1998-1999			Montant total
		Augmentation (Diminution) en volume	Augmentation (Diminution) de coût	Augmentation (Diminution) totale	
Rapport annuel du FNUAP	535,0	(180,0)	(15,0)	(195,0)	340,0
POPULI	531,6	(180,0)	(11,6)	(191,6)	340,0
Brochure d'information sur le FNUAP	180,2	(80,8)	26,6	(54,2)	106,0
Les problèmes démographiques — Dossier d'information 1997	99,3	59,0	21,7	80,7	180,0
Publications/productions audiovisuelles du FNUAP	12,0	1,5	0,5	2,0	14,0
Guide des activités d'information	300,1	220,0	24,9	244,9	545,0
Dépêches					
UNFPA One World Almanac	68,4	5,0	1,6	6,6	75,0
Brochures de sensibilisation	241,8	148,6	9,6	158,2	400,0
Total	1 948,4	(6,7)	58,3	51,6	2 000,0

TIRAGE ET DIFFUSION DES PUBLICATIONS DU FNUAP EN 1997

Publication	Langue	Tirage	Nombre d'exemplaires distribués *
Rapport annuel du FNUAP	Anglais	15 000	11 500
	Français	5 000	3 270
	Espagnol	4 000	3 260
	Arabe	1 240	880
	Chinois	1 000	800
POPULI	Anglais	11 000	10 100
	Français	3 500	2 900
	Espagnol	3 500	2 900
Dépêches	Anglais	11 000	10 100
	Français	3 500	2 900
	Espagnol	3 500	2 900
Brochure d'information sur le FNUAP	Anglais	20 000	13 260
	Français	13 000	7 725
	Espagnol	13 000	8 795
	Arabe	6 000	3 620
Les problèmes démographiques — dossier d'information 1997	Anglais	18 000	12 700
	Français	6 500	3 720
	Espagnol	5 500	2 940
	Arabe	4 000	2 020
Pochette d'information publiée à l'occasion de la Journée mondiale de la population	Anglais	15 000	12 600
	Français	5 500	4 300
	Espagnol	3 500	2 750
	Arabe	5 000	2 600
Brochures de sensibilisation			
1) Plaidoyer pour le changement	Anglais	6 000	4 200
	Français	2 500	2 150
	Espagnol	2 300	1 650
	Arabe	1 300	1 090
2) Un nouveau rôle pour les hommes	Anglais	12 400	6 250
	Français	4 100	2 580
	Espagnol	1 600	1 560
	Arabe	1 300	1 160
3) Espoirs et réalités	Anglais	6 000	4 200
	Français	2 500	2 300
	Espagnol	1 500	1 270
	Arabe	1 300	1 050

Publication	Langue	Tirage	Nombre d'exemplaires distribués *
4) L'alimentation pour l'avenir	Anglais	12 000	6 500
	Français	5 700	2 650
	Espagnol	2 700	1 620
	Arabe	1 700	1 350
5) Cinq ans après Rio	Anglais	6 500	650
	Français	2 000	350
	Espagnol	2 000	350
	Arabe	1 000	250
6) Action 21	Anglais	6 500	650
	Français	2 000	350
	Espagnol	2 000	350
	Arabe	1 000	250

* Première distribution; tous les stocks sont normalement écoulés dans l'année suivant la publication.

Tableau 4

Postes imputés sur les ressources ordinaires : modifications proposées pour 1998-1999

Unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international										Agents des services généraux et autres catégories	
	1996-1997	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	Adm. nat.	Total	1998-1999
Nombre de postes approuvés pour 1996-1997	2	9	9	25	87	34	31	188	141	590	919	
Variation du nombre de postes												
A. Appui aux programmes												
1. Bureaux de pays			1	6			1	8	14	33	55	730
2. Siège												
Division de l'Afrique	24								(1)	(1)	23	
Division des États arabes et de l'Europe	12								1	1	13	
Division de l'Asie et du Pacifique	18								(1)	(1)	17	
Division de l'Amérique latine et des Caraïbes	12										12	
Division des services techniques et de l'évaluation	46		(1)				(1)	(2)		(2)	44	
Total (net) -- A.2	112		(1)				(1)	(2)		(1)	(3)	109
Total (net) -- A	787			6			6	6	14	32	52	839
B. Gestion et administration												
Bureau de la Directrice exécutive	16					(1)		(1)		1	16	
Bureau des services de contrôle interne et d'évaluation	9										9	
Division des finances, du personnel et de l'administration	62				1		1	1	1	2	64	
Division de l'information et des relations extérieures	29										29	
Division de la planification et de la coordination	16									(1)	(1)	15
Total (net) -- B	132									1	1	133
Total : variation (nette)	919			6			6	6	14	33	53	972
Reclassements de postes												
A. Appui aux programmes												
Siège												
Bureaux de pays			1	(1)	1		(1)			1	(1)	
Total (net) -- A			1	(1)	1		(1)			1	(1)	

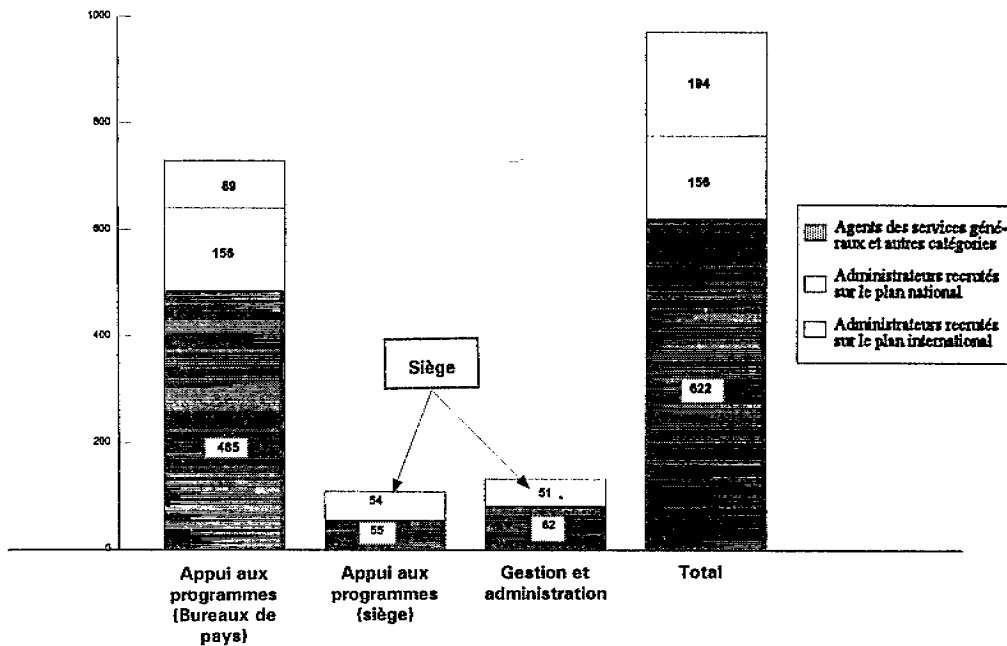
Unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international										Agents des services généraux et autres catégories		
	1996-1997	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	Adm. nat.	Total	1998-1999
B. Gestion et administration													
Bureau de la Directrice exécutive			1	(1)									
Bureau des services de contrôle interne et d'évaluation					3	(3)							
Division des finances, du personnel et de l'administration						1	(1)						
Total (net) -- B			1	(1)	3	(2)	(1)						
Total : reclassements de postes (nets)													
			1	(1)	1	2	(1)	(2)			1	(1)	
Total : variation (nette)													
	919	1	(1)	(1)	1	8	(1)	(2)	6	15	32	53	972
Nombre de postes proposé pour 1998-1999													
		3	8	26	26	95	33	29	194	156	622	972	

Voir tableau 2 : postes imputés sur les ressources ordinaires

Voir tableau III : postes imputés sur les ressources ordinaires

Graphique E

Postes, par catégorie de personnel et par ligne de crédit (1998-1999)



Graphique F

Répartition des dépenses, par catégorie de dépenses (1998-1999)

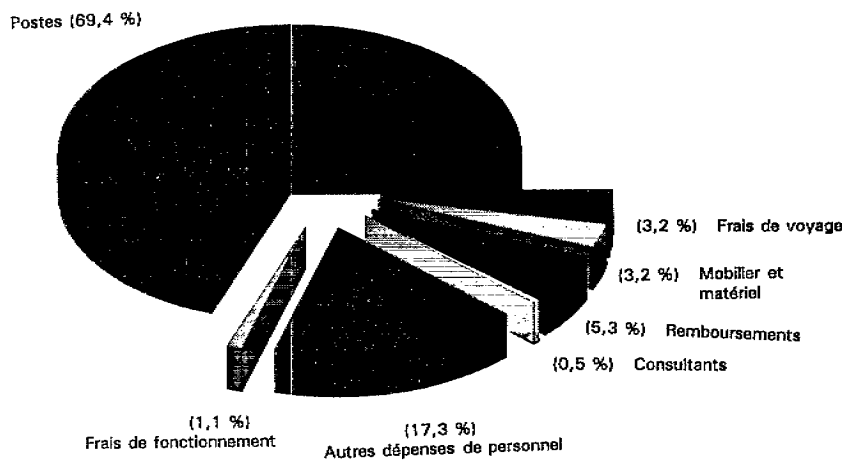


Tableau 5

Répartition des dépenses d'informatique prévues pour 1998-1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet	Dépenses de personnel	Services contractuels		Achat de matériel et de logiciel	Divers	Total
		Développement de systèmes	Maintenance			
I. MAINTENANCE						
1996-1997	1 618,6	450,0	549,5	1 916,9	495,6	5 030,6
1998-1999	1 620,0	580,0	560,0	2 265,0	530,0	5 555,0
II. DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES						
Progiciel budget						
1996-1997	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1998-1999	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Système de gestion des programmes						
1996-1997	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1998-1999	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel : II. Développement de systèmes						
1996-1997	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1998-1999	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
III. TOTAL GÉNÉRAL						
1996-1997	1 618,6	450,0	549,5	1 916,9	495,6	5 030,6
1998-1999	1 620,0	580,0	560,0	2 265,0	530,0	5 555,0

B. Appui aux programmes

Tableau 6

Répartition par région des dépenses de programme et d'appui aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1996-1997				1998-1999			
	Ressources ordinaires		Autres ressources		Ressources ordinaires		Autres ressources	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
AFRIQUE								
A. Programmes	170 553,9		9 941,1	180 495,0	190 194,2	18 915,0	209 109,2	
B. Appui aux programmes								
Bureaux de pays	28 235,3			28 235,3	29 557,5		29 557,5	
Division de l'Afrique	5 118,6			5 118,6	4 843,4		4 843,4	
Total partiel, appui aux programmes	33 353,8			33 353,8	34 400,9		34 400,9	
Total, Afrique	203 907,7	31,0	9 941,1	213 848,9	224 595,1	31,2	243 510,1	31,6
ÉTATS ARABES ET EUROPE								
A. Programmes	58 347,4		3 400,9	61 748,3	63 398,1	6 305,0	69 703,1	
B. Appui aux programmes								
Bureaux de pays	8 645,1			8 645,1	10 053,5		10 053,5	
Division des États arabes et de l'Europe	2 659,0			2 659,0	2 768,1		2 768,1	
Total partiel, appui aux programmes	11 304,0			11 304,0	12 821,5		12 821,5	
Total, États arabes et Europe	69 651,4	10,6	3 400,9	73 052,3	76 219,6	10,6	82 524,6	10,7
ASIE ET PACIFIQUE								
A. Programmes	166 065,6		9 679,5	175 745,2	185 317,5	18 430,0	203 747,5	
B. Appui aux programmes								
Bureaux de pays	15 294,4			15 294,4	16 757,0		16 757,0	
Division de l'Asie et du Pacifique	3 886,1			3 886,1	3 654,8		3 654,8	
Total partiel, appui aux programmes	19 180,5			19 180,5	20 411,8		20 411,8	
Total, Asie et Pacifique	185 246,1	28,1	9 679,5	194 925,7	205 729,3	28,6	224 159,3	29,1
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES								
A. Programmes	53 859,1		3 139,3	56 998,4	48 767,8	4 850,0	63 617,8	
B. Appui aux programmes								
Bureaux de pays	10 313,6			10 313,6	11 033,6		11 033,6	
Division de l'Amérique latine et des Caraïbes	2 652,8			2 652,8	2 616,8		2 616,8	
Total partiel, appui aux programmes	12 966,4			12 966,4	13 650,4		13 650,4	
Total, Amérique latine et Caraïbes	66 825,5	10,2	3 139,3	69 964,8	62 418,2	8,7	87 268,2	8,7

	1996-1997				1998-1999				
	Ressources ordinaires		Autres ressources		Ressources ordinaires		Autres ressources		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
PROGRAMMES MULTINATIONAUX									
A. Programmes	48 708,6		2 839,1	51 547,7	52 925,0		52 925,0		52 925,0
B. Appui aux programmes									
Division des services techniques et de l'évaluation	11 724,4			11 724,4	10 709,1		10 709,1		10 709,1
Total partiel, appui aux programmes	11 724,4			63 272,1	63 634,1		63 634,1		63 634,1
Total, programmes multinationaux	60 433,0	9,2	2 839,1	63 272,1	63 634,1	8,8	63 634,1		63 634,1
8,3									
TOTAL									
A. Programmes	497 534,7		29 000,0	526 534,7	540 602,5		48 500,0		589 102,5
B. Appui aux programmes									
Bureaux de pays	62 488,3			62 488,3	67 401,5				67 401,5
Appui au siège	26 040,8			26 040,8	24 592,2				24 592,2
Total partiel, appui aux programmes du FNUAP	88 529,1	13,4		88 529,1	91 993,7	12,8			91 993,7
11,9									
Total partiel, programmes et appui aux programmes du FNUAP	586 063,8	89,0	29 000,0	615 063,8	632 596,2	87,9	48 500,0		681 096,2
88,5									
Appui aux institutions	33 938,4	5,2	1 000,0	34 938,4	48 000,0	6,7	1 500,0		49 500,0
6,4									
Total, programmes et appui aux programmes	620 002,2	94,2	30 000,0	650 002,2	680 596,2	94,5	50 000,0		730 596,2
94,9									
C. Gestion et administration	38 316,9	5,8		38 316,9	39 403,8	5,5			39 403,8
5,1									
Total général	658 319,1	100,0	30 000,0	688 319,1	720 000,0	100,0	50 000,0		770 000,1
100,00									

Voir tableau 3 : Emploi des ressources

1. Généralités

72. Le budget d'appui biennal consacré aux services d'appui aux programmes pour l'exercice 1998-1999 s'établit, selon les estimations, à 100,3 millions de dollars (montant brut), soit une hausse de 4,8 millions de dollars (5 %) par rapport à l'exercice 1996-1997, attribuable aux augmentations en volume (87 %) et en coût (13 %) du budget des bureaux extérieurs. Comme indiqué au tableau 1, graphique A, le FNUAP consacrerait 70 % de son budget d'appui biennal (contre 69,8 % pour l'exercice écoulé) aux services d'appui aux programmes. Les tableaux I et II donnent les prévisions budgétaires en chiffres bruts par unité administrative et par catégorie de dépenses pour l'appui aux programmes sur le terrain et au siège. (Note : le traitement des services d'appui technique et des équipes nationales d'appui ainsi que des recettes provenant d'autres ressources est expliqué respectivement aux paragraphes 29 et 32 à 33, ainsi qu'au tableau 3.)

73. Il ressort du tableau 6, qui donne la ventilation par région du financement des programmes ordinaires, que l'Afrique est une région prioritaire pour les activités du FNUAP (ce qui renforcera sa position de principal bénéficiaire pour l'exercice 1998-1999), de même que l'Asie. Ces deux régions enregistrent également une augmentation importante des fonds de programmation en termes absolus. L'Afrique est le premier bénéficiaire de ressources au titre de l'appui aux programmes, compte tenu de la répartition des fonds de programmation et du nombre relativement élevé de bureaux de pays maintenus sur le continent (44 pour 1998-1999 contre 27 en Asie et 18 pour chacune des deux régions suivantes : États arabes et Europe, d'une part, Amérique latine et Caraïbes, de l'autre).

74. Si l'on additionne les fonds destinés aux programmes ordinaires et aux services d'appui aux programmes, l'Afrique recevra 224,6 millions de dollars, soit 31,2 % du budget total du FNUAP pour l'exercice 1998-1999, et l'Asie 205,7 millions, soit 28,6 %. Étant donné les priorités régionales du FNUAP, les prévisions de dépenses au titre des programmes et des services d'appui aux programmes pour les États arabes et l'Europe ainsi que pour l'Amérique latine et les Caraïbes sont respectivement de 76,2 millions de dollars (soit 10,6 %) et 62,4 millions de dollars (soit 8,7 %). Les fonds multinationaux et l'appui aux programmes représentent respectivement 8,8 % et 6,7 %, ce qui donne un total de 680,6 millions de dollars, soit 94,5 %, pour les programmes ordinaires et les services d'appui aux programmes pour 1998-1999, contre 94,2 % en 1996-1997. Dans le même temps, les ressources ordinaires consacrées à la gestion et à l'administration de l'organisation diminuent par rapport à l'exercice précédent, puisqu'elles sont passées de 5,8 % (soit 38,3 millions de dollars) en 1996-1997 à 5,4 % (soit 39,4 millions de dollars) en 1998-1999.

2. Bureaux de pays

75. Les crédits demandés pour les bureaux de pays, soit 73,5 millions de dollars (montant brut), reflètent une augmentation de 6,1 millions de dollars (soit 9,1 %) par rapport à l'exercice biennal 1996-1997, compte tenu des responsabilités croissantes des bureaux de pays dans le domaine de l'assistance aux gouvernements pour l'élaboration et le suivi des programmes, les activités de sensibilisation, les conseils en matière de politique générale et de leur

rôle de partenaires au sein du système des coordonnateurs résidents. Cette somme représente 51,3 % du montant brut total des crédits ouverts, alors qu'elle n'était que de 49,3 % dans le budget 1996-1997. Comme indiqué au tableau I, l'augmentation des crédits alloués aux bureaux de pays est due pour l'essentiel aux augmentations en volume (5,3 millions de dollars, soit 7,8 %). Sur une base nette, les crédits demandés se chiffrent à 67,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,9 millions de dollars (7,8 %) par rapport au montant de 62,5 millions de dollars demandé pour 1996-1997.

76. Postes. Les dépenses de personnel dans les bureaux de pays représentent la catégorie de dépenses la plus importante, puisqu'elles s'élèvent à 51,9 millions de dollars (36,2 % du montant brut total des crédits ouverts) pour l'exercice biennal 1998-1999. Comme le montrent le tableau 2 et le graphique B, sur les 972 postes proposés, 730 (soit 75,1 %) concernent les bureaux de pays, y compris les 53 nouveaux postes proposés et 2 postes de la catégorie des administrateurs transférés du siège. En conséquence, le volume des dépenses (traitements plus dépenses communes de personnel) s'élève à 2,9 millions de dollars pour le budget hors siège 1998-1999. Les coûts devraient augmenter de 200 000 dollars compte tenu des hausses réglementaires des traitements ainsi que des dépenses communes de personnel, des effets de l'inflation et du taux de vacances de postes estimé (voir par. 35). Les tableaux 4 et III donnent la répartition des postes par catégorie. Selon les prévisions, le coût de la formation et du perfectionnement du personnel devrait atteindre 1,8 million de dollars, ce qui signifie qu'il baisserait de 200 000 dollars (10 %) par rapport aux crédits alloués pour la formation aux bureaux de pays pour l'exercice 1996-1997. Cette réduction résulte de la mise en place de méthodes de formation plus rentables, associées à une réorganisation des activités de formation des bureaux de pays. Les dépenses prévues pour la formation en matière de TEI s'élèvent à 350 000 dollars.

77. Autres dépenses de personnel. Les prévisions de dépenses au titre du personnel temporaire pour 1998-1999 dans les bureaux de pays se chiffrent à 500 000 dollars, soit une augmentation en volume de 2,3 % attribuable à la hausse des activités enregistrées dans la plupart des bureaux de pays du fait de leur participation accrue à la mise en oeuvre des programmes du FNUAP. Les dépenses prévues pour les heures supplémentaires s'élèvent à 500 000 dollars, soit une augmentation en volume de 2,4 %.

78. Voyages. Selon les prévisions, les dépenses imputables aux frais de voyage du personnel des bureaux de pays se chiffrent à 2,5 millions de dollars, soit une augmentation en volume de 9,1 %, y compris les frais de voyages dans le pays aux fins de la gestion des programmes et les voyages jusqu'aux sièges du FNUAP et d'autres organismes des Nations Unies.

79. Les frais généraux de fonctionnement sont évalués à 14,6 millions de dollars, soit une augmentation nette en volume de 2,1 millions de dollars. L'essentiel de cette hausse (1,2 million de dollars) est dû aux dépenses de fonctionnement supplémentaires liées à la proposition de créer de nouveaux postes de représentant du FNUAP, au renforcement des effectifs dans les bureaux de pays et à la mise en place de huit nouveaux bureaux d'appui. Les prévisions budgétaires comprennent les dépenses prévues au titre des activités d'appui aux locaux communs dans les bureaux de pays, mises en oeuvre sous les auspices du

Groupe consultatif mixte des politiques (JCGP), soit un montant de 310 000 dollars.

80. Mobilier et matériel. Les crédits demandés au titre du mobilier et du matériel sont estimés à 3,5 millions de dollars, y compris une augmentation nette en volume de 33 000 dollars. Cette augmentation découle de la hausse attribuable aux nouveaux postes comme il est exposé au paragraphe précédent (223 000 dollars) compensée par une diminution des besoins des bureaux de pays en mobilier et matériel, du fait d'un renouvellement important du matériel lors des années précédentes. Les prévisions de dépenses se montent à 3,5 millions, y compris 1,2 million pour l'achat de matériel informatique et de logiciels destinés aux bureaux de pays, comme il est indiqué aux paragraphes 59 à 65.

3. Siège

81. Les dépenses relatives aux services d'appui aux programmes au siège concernent les quatre Divisions de programmes et la Division des services techniques et de l'évaluation.

82. Postes. Le montant total des dépenses de personnel est estimé à 21,9 millions de dollars. La diminution en volume de 700 000 dollars découle du transfert dans les bureaux extérieurs de deux postes de la catégorie des administrateurs, comme il est expliqué au paragraphe 54 et d'un poste d'agent des services généraux dans une autre unité du siège. L'augmentation de 400 000 dollars est exprimée en valeur nette, et tient compte à la fois de la hausse découlant des augmentations des traitements et des dépenses communes de personnel ainsi que des effets de l'inflation et de la baisse résultant du taux de vacance de postes pour l'exercice biennal 1998-1999 qui, selon les prévisions, sera supérieur à celui de l'exercice écoulé. En analysant les variations en volume et en coût, il convient également de noter que les effets de la réorganisation décrite au paragraphe 53 ont été inclus dans l'exercice 1998-1999 pour permettre une meilleure comparaison. En outre, pour simplifier la présentation de la dotation en effectifs dans les tableaux, les chiffres de 1996-1997 sont exprimés sur la base de la réorganisation décrite au paragraphe 53. En conséquence, les colonnes où figurent les changements proposés comprennent uniquement le transfert et les reclassifications mentionnés respectivement aux paragraphes 54 et 56. Pour ce qui est du nombre de fonctionnaires, l'appui aux programmes du siège devrait se traduire par une diminution nette de trois postes, dont deux seront transférés aux bureaux extérieurs et le troisième à une autre unité du siège.

83. Autres dépenses de personnel. L'augmentation en volume de 51 800 dollars des autres dépenses de personnel découle en grande partie de la nécessité d'engager du personnel temporaire et de demander au personnel de faire des heures supplémentaires, compte tenu de la progression régulière des activités au cours de l'exercice biennal.

84. Consultants. Outre les consultations et réunions techniques spéciales, certaines activités spécifiques exigeraient des services de consultants, notamment l'élaboration d'un cadre global pour l'intégration des questions de disparité entre les sexes dans les politiques et programmes du FNUAP et la

définition d'indicateurs pour un suivi plus efficace de ces politiques et programmes.

85. Voyages. Les crédits demandés au titre des voyages augmenteront légèrement (1,4 % en volume) du fait de la multiplication des activités de suivi prévues pour 1998-1999.

86. Frais généraux de fonctionnement. La réduction des frais généraux de fonctionnement, y compris une baisse de volume de 500 000 dollars, résulte essentiellement des économies réalisées sur des objets de dépenses relevant directement du siège (voir par. 93). En outre, la réduction du nombre des fonctionnaires travaillant pour les services d'appui aux programmes au siège entraîne une diminution en volume des frais généraux de fonctionnement.

87. Mobilier et matériel. Les prévisions de dépenses au titre du mobilier et du matériel se chiffrent à 400 000 dollars, montant à peu près équivalent aux crédits approuvés pour 1996-1997. Les crédits demandés pour 1998-1999 comprennent 300 000 dollars destinés à l'acquisition de matériel informatique et de logiciels, ce qui représente la part proportionnelle des montants correspondant au SIG décrits aux paragraphes 59 à 65.

C. Gestion et administration de l'organisation

88. Les dépenses relatives à la gestion et à l'administration de l'organisation concernent le Bureau du Directeur exécutif, le Bureau des services de contrôle et de l'évaluation, la Division de l'information et des relations extérieures, la Division de la planification et de la coordination et la Division des finances, du personnel et de l'administration. Les tableaux I et II fournissent les évaluations brutes par unité administrative et par catégorie de dépenses, respectivement pour la gestion et l'administration de l'organisation au siège. Le montant total brut des dépenses pour 1998-1999 s'élève à 42,9 millions de dollars, soit une augmentation de 1,6 million par rapport aux crédits approuvés pour 1996-1997 qui totalisaient 41,3 millions de dollars. Cette variation nette est due à une augmentation nette en volume de 1 million de dollars et à une augmentation nette des coûts de 700 000 dollars. Il a été tenu compte des coûts salariaux du personnel recruté sur le plan international à New York et à Genève, de l'inflation, des hausses réglementaires et autres facteurs de coût. Toutefois, en ce qui concerne tous les autres frais généraux de fonctionnement, les taux d'inflation ont été calculés sur la base des estimations de coûts des biens et services commerciaux ainsi que des clauses inflationnistes prévues dans les arrangements contractuels du Fonds. La plupart des frais généraux de fonctionnement ont été budgétisés sur la base d'un taux d'inflation de 3 %.

89. Postes. Les prévisions budgétaires relatives aux traitements et dépenses communes de personnel correspondant aux postes nécessaires à la gestion et à l'administration de l'organisation s'élèvent à 25,6 millions de dollars. L'augmentation des dépenses à ce titre, soit 300 000 dollars (traitements plus dépenses communes de personnel), est due aux hausses réglementaires des traitements. L'augmentation en volume de 200 000 dollars découle du transfert d'un poste d'une autre unité des services d'appui aux programmes du siège et des reclassements. Le coût de la formation et du perfectionnement du personnel en matière de gestion et d'administration est évalué à 300 000 dollars, y compris

/...

la formation informatique. Ce montant reflète une diminution en volume de 18 % du fait de l'utilisation de méthodes de formation plus rentables associées à une réorganisation des activités de formation.

90. Autres dépenses de personnel. Les prévisions de dépenses au titre du personnel temporaire et des heures supplémentaires se chiffrent à 400 000 dollars, ce qui représente une augmentation en volume de 70 300 dollars par rapport à l'exercice biennal 1996-1997. Le personnel temporaire demandé permettra de remplacer les fonctionnaires en congé de maternité et en congé de maladie de longue durée et d'engager des éditeurs et des employés de bureau qui participeront à l'élaboration des rapports destinés au Conseil d'administration et d'autres documents, des employés de bureau pour la durée des stages et séminaires de formation qui seront organisés au siège à l'intention des fonctionnaires des bureaux extérieurs et du siège. Les crédits demandés pour le personnel temporaire et les heures supplémentaires sont parfois utilisés pour répondre aux besoins des services généraux pendant les périodes où la charge de travail est très lourde.

91. Consultants. Les crédits demandés pour les services de consultants en 1998-1999 sont estimés à 500 000 dollars, ce qui représente une légère diminution en volume par rapport à l'exercice écoulé. Ces services se justifient notamment par la nécessité de mettre à jour les profils de programme de pays, de mettre en oeuvre le programme d'échange de la dette, d'élaborer une étude de mesure quantitative du travail pour l'établissement de rapports multilatéraux, de fournir les services nécessaires à la Conférence pour les annonces de contributions, d'assurer la maintenance et la mise à jour de systèmes informatiques spécialisés à l'intention des services du personnel, des finances, des achats et de l'administration, et de la classification des services de consultants ainsi que le suivi du contrôle des opérations financières lancé en 1997.

92. Voyages. Les frais de voyage du personnel envoyé en mission sont estimés à 1,5 million de dollars, ce qui représente une augmentation en volume de 400 000 dollars par rapport à l'exercice 1996-1997. Celle-ci est due à l'accroissement des besoins en ce qui concerne les activités de sensibilisation, de gestion et de contrôle.

93. Frais généraux de fonctionnement. Le montant des loyers à payer en 1998-1999 pour le siège et le bureau de liaison du FNUAP à Genève s'élève à 4,1 millions de dollars, y compris celui des locaux occupés par le personnel chargé de l'appui aux programmes au siège. Les négociations sur le renouvellement du bail des locaux de New York ont permis de réaliser des économies d'un montant de 1,4 million de dollars sur les crédits demandés pour 1998-1999 par rapport à 1996-1997, dont 700 000 dollars pour les unités de gestion et d'administration de l'organisation. La plupart des autres frais généraux de fonctionnement ont diminué en volume du fait des efforts entrepris pour limiter les dépenses administratives grâce à un examen soigneux de tous les objets de dépenses pertinents d'après la structure réelle des dépenses et les prévisions des besoins. La diminution combinée en volume des frais généraux de fonctionnement correspondant aux unités de gestion et d'administration des unités administratives se chiffre à 100 000 dollars.

94. Mobilier et matériel. Compte tenu des besoins effectifs pour le prochain exercice biennal et du renouvellement des installations au cours des dernières années, le Fonds demandera des crédits inférieurs à ceux de l'exercice précédent, ce qui entraînera une diminution en volume de 300 000 dollars. Les crédits demandés, d'un montant de 600 000 dollars, comprennent 400 000 dollars qui serviront à financer le matériel et les logiciels de TEI, comme il est mentionné aux paragraphes 59 à 65.

95. Remboursements pour services fournis. Le montant total des sommes qui seront remboursées au PNUD et à l'ONU pour services fournis au FNUAP en 1998-1999 se chiffrera à 7,6 millions de dollars. Ce montant comprend une somme de 2,3 millions de dollars au titre des contributions directes aux organismes des Nations Unies financés conjointement [Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA), Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations, Commission de la fonction publique internationale (CFPI), Corps commun d'inspection (CCI) et Comité consultatif pour la coordination des systèmes d'information (CCCSI)], plus des audits externes et quelques services fournis par l'ONU. Le calcul de la quote-part aux dépenses de fonctionnement du CCQA, de la CFPI et du CCCSI est effectué sur la base d'une formule acceptée par le CCQA (Questions financières et budgétaires) et fondée sur les chiffres correspondant au total des effectifs en poste à la fin de l'exercice biennal écoulé. La part revenant au Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations est fondée sur le total des dépenses de coopération technique et/ou des activités de programme, selon le cas, au cours de la même période. Les coûts du CCI sont répartis en fonction du total des dépenses au titre de toutes les sources de financement au cours de l'exercice biennal écoulé. En vertu des arrangements en vigueur, le FNUAP continuera de rembourser au PNUD le coût des services suivants : services de trésorerie, de comptabilité et d'enregistrement des données, gestion des dossiers du personnel et traitement des demandes relatives aux voyages. Le PNUD continuera aussi de fournir les services de traitement électronique des données afférents aux services susmentionnés. Le PNUD devra également fournir, par le biais du bureau du PNUD à Bruxelles, certains services de secrétariat (catégorie G-4L) du fait des besoins croissants du service de liaison avec l'Union européenne. Le montant net qu'il est prévu de rembourser au PNUD au titre de ces services est de 3,3 millions de dollars. En outre, les prévisions portant sur le remboursement du coût des services que fournira le PNUD en 1998-1999 comprennent les crédits demandés (2 millions de dollars) pour couvrir le coût de la participation aux activités prévues d'audit des Centres régionaux de services du PNUD pour l'Asie et le Pacifique et pour l'Afrique, de la Section de vérification des comptes du FNUAP qui fait partie de la Division de la vérification des comptes et de contrôle de la gestion ainsi que du personnel et services de consultants supplémentaires (soit 36 mois-homme en heures de travail) détachés à Kuala Lumpur et à Harare. Le montant total des remboursements au PNUD est estimé à 5,3 millions de dollars, contre 4,2 millions de dollars approuvés pour le budget 1996-1997. Cette majoration est essentiellement due à une augmentation en volume des activités d'audit et à la hausse des coûts.

III. PROJET DE DÉCISION RELATIF AUX OUVERTURES DE CRÉDITS

96. Compte tenu de ce qui précède, la Directrice exécutive recommande au Conseil d'administration d'adopter la décision ci-après :

Le Conseil d'administration,

Ayant examiné le projet de budget d'appui biennal établi pour l'exercice 1998-1999 par le Groupe de travail chargé de l'harmonisation, contenu dans le document DP/FPA/1997/14,

1. Approuve des crédits d'un montant brut de 143 255 500 dollars aux fins indiquées ci-après et décide que les recettes prévues, d'un montant de 11 858 000 dollars, viendront en déduction du montant brut des crédits ouverts, le montant estimatif net des crédits à ouvrir s'élevant ainsi à 131 397 500 dollars, ventilé comme suit :

Budget d'appui biennal pour l'exercice 1998-1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

Appui aux programmes	
Bureaux de pays	73 484,2
Siège	26 811,5
Total partiel	100 295,7
Gestion et administration de l'organisation	42 959,7
Montant brut des crédits ouverts	143 255,5
À déduire : montant estimatif des recettes	11 858,0
Montant estimatif net des crédits à ouvrir	131 397,5

2. Autorise le Directeur exécutif à virer des ressources d'une ligne de crédit à l'autre jusqu'à concurrence de 5 % du montant correspondant à la ligne de crédit à laquelle le virement est effectué.

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Tableau I

Prévisions budgétaires brutes pour 1998-1999 : prévisions de dépenses, par unité administrative
 et dans les limites de la ligne de crédit, et prévisions de recettes

(En milliers de dollars des États-Unis)

Ligne de crédit/unité administrative	1996-1997 Crédits ouverts	Variation		Coût	Prévisions pour 1998-1999
		Volume			
		Montant	Pourcentage		
A. Appui aux programmes					
1. Bureaux de pays					
Afrique	30 461,2	1 533,8	5,0	229,9	32 224,9
États arabes et Europe	9 326,6	1 421,2	15,2	213,0	10 960,8
Asie et Pacifique	16 500,1	1 538,5	9,3	230,6	18 269,2
Amérique latine et Caraïbes	11 126,7	785,0	7,1	117,6	12 029,3
Total partiel	67 414,6	5 278,5	7,8	791,0	73 484,2
2. Siège					
Division de l'Afrique	5 522,1	(171,1)	-3,1	(70,5)	5 280,5
Division des États arabes et de l'Europe	2 868,6	115,6	4,0	33,7	3 017,9
Division de l'Asie et du Pacifique	4 192,5	(140,7)	-3,4	(67,1)	3 984,7
Division de l'Amérique latine et des Caraïbes	2 861,9	2,8	0,1	(11,7)	2 853,0
Division des services techniques et de l'évaluation	12 648,7	(942,0)	-7,4	(31,2)	11 675,5
Total partiel	28 093,8	(1 135,4)	-4,0	(146,9)	26 811,5
Total partiel : Appui aux programmes	95 508,4	4 143,1	4,3	644,2	100 295,7
B. Gestion et administration de l'organisation					
Bureau du Directeur exécutif	4 894,5	66,7	1,4	(57,0)	4 704,2
Bureau des services de contrôle interne et d'évaluation	2 198,0	(22,7)	-0,9	22,0	2 199,3
Division des relations extérieures et de l'information	9 880,4	(4,1)	-0,0	124,8	10 001,1
Division des finances, du personnel et de l'administration	20 078,2	1 185,5	5,9	634,3	21 898,0
Division de la planification et de la coordination	4 486,5	(254,1)	-5,7	(75,2)	4 157,2
Total partiel	41 337,6	973,3	2,4	648,8	42 959,7
Montant brut total des crédits ouverts	136 846,0	5 116,4	3,7	1 293,0	143 255,5
Prévisions de recettes¹	(10 000,0)				(11 858,0)
Montant net total des crédits ouverts	126 846,0				131 397,5

Voir tableau 1 : Prévisions budgétaires brutes
 Voir tableau 3 : Montant brut total des prévisions
 budgétaires — Ressources ordinaires
 Voir tableau II : Montant brut total des crédits
 ouverts, par catégorie de dépenses

¹ Pour le FNUAP, les prévisions de recettes comprennent les autres ressources relatives aux programmes (ressources multilatérales), les recettes tirées des services d'appui et d'achat fournis au titre des projets exécutés par les gouvernements et, le cas échéant, le solde inutilisé des recettes tirées des services d'achat fournis à des tiers, après déduction des coûts directs.

Tableau II

Prévisions budgétaires brutes pour 1998-1999 : prévisions de dépenses, par catégorie de dépenses
 et dans les limites de la ligne de crédit

(En milliers de dollars des États-Unis)

Ligne de crédit/unité administrative	1996-1997 Crédits ouverts	Variation			Prévisions pour 1998-1999
		Volume		Coût	
		Montant	Pourcentage		
A. Appui aux programmes					
1. Bureaux de pays					
Postes	48 872,6	2 877,0	5,9	162,7	51 912,4
Autres dépenses de personnel	899,8	21,5	2,4	27,6	949,0
Consultants	0,0	0,0		0,0	0,0
Frais de voyage	2 220,9	202,3	9,1	72,7	2 495,9
Frais de fonctionnement	12 074,8	2 144,7	17,8	426,6	14 646,0
Mobilier et matériel	3 346,5	33,0	1,0	101,4	3 481,0
Total partiel	67 414,6	5 278,5	7,8	791,0	73 484,2
2. Siège					
Postes	22 123,3	(646,4)	-2,9	472,6	21 949,5
Autres dépenses de personnel	159,3	51,8	32,5	6,3	217,4
Consultants	150,0	(30,0)	-20,0	3,6	123,6
Frais de voyage	601,0	8,2	1,4	18,3	627,5
Frais de fonctionnement	4 553,8	(459,4)	-10,1	(661,0)	3 433,4
Mobilier et matériel	471,4	(24,6)	-5,2	13,4	460,2
Remboursements	35,0	(35,0)	-100,0	0,0	0,0
Total partiel de l'organisation	28 093,8	(1 135,4)	-4,0	(146,9)	26 811,5
B. Gestion et administration					
Postes	25 090,9	230,1	0,9	286,2	25 607,2
Autres dépenses de personnel	287,7	70,3	24,4	10,7	368,7
Consultants	555,0	(16,7)	-3,0	16,1	554,4
Frais de voyage	1 019,0	452,5	44,4	44,1	1 515,6
Frais de fonctionnement	7 325,1	(134,2)	-1,8	(487,6)	6 703,3
Mobilier et matériel	892,8	(301,6)	-33,8	17,7	608,9
Remboursements	6 167,1	672,9	10,9	761,5	7 601,5
Total partiel	41 337,6	973,3	2,4	648,8	42 959,7
Total					
Postes	96 086,8	2 460,7	2,6	921,5	99 469,0
Autres dépenses de personnel	1 346,8	143,6	10,7	44,7	1 535,1
Consultants	705,0	(46,7)	-6,6	19,7	678,0
Frais de voyage	3 840,9	663,0	17,3	135,1	4 639,0
Frais de fonctionnement	23 953,7	1 551,1	6,5	(722,1)	24 782,7
Mobilier et matériel	4 710,7	(293,2)	-6,2	132,5	4 550,1
Remboursements	6 202,1	637,9	10,3	761,5	7 601,5
Montant brut total des crédits ouverts	136 846,0	5 116,4	3,7	1 293,0	143 255,5

Voir tableau 1 : Prévisions budgétaires brutes
 Voir tableau 3 : Montant brut total des
 prévisions budgétaires –
 Ressources ordinaires
 Voir tableau I : Montant brut total des crédits
 ouverts, par unité administrative

Tableau III

Prévisions de répartition des postes pour 1998-1999, par source de financement
 et par unité administrative

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international							Adm. nat.	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général	
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1				Total
A. Appui aux programmes											
1. Bureaux de pays											
1996-1997											
Ressources ordinaires			16	50	8	7		81	141	453 ¹	675
Total A.1	—	—	16	50	8	7	—	81	141	453	675
1998-1999											
Ressources ordinaires			18	55	9	7		89	156	485	730
Total A.1	—	—	18	55	9	7	—	89	156	485	730
2. Siège											
Division de l'Afrique											
1996-1997											
Ressources ordinaires		1		2	4	4		11		13	24
Total	—	1	—	2	4	4	—	11	—	13	24
1998-1999											
Ressources ordinaires		1		2	4	4		11		12	23
Total	—	1	—	2	4	4	—	11	—	12	23
Division des États arabes et de l'Europe											
1996-1997											
Ressources ordinaires		1		1	2	2		6		6	12
Total	—	1	—	1	2	2	—	6	—	6	12
1998-1999											
Ressources ordinaires		1		1	2	2		6		7	13
Total	—	1	—	1	2	2	—	6	—	7	13
Division de l'Asie et du Pacifique											
1996-1997											
Ressources ordinaires		1		2	3	2		8		10	18
Total	—	1	—	2	3	2	—	8	—	10	18
1998-1999											
Ressources ordinaires		1		2	3	2		8		9	17
Total	—	1	—	2	3	2	—	8	—	9	17
Division de l'Amérique latine et des Caraïbes											
1996-1997											
Ressources ordinaires		1		1	1	3		6		6	12
Total	—	1	—	1	1	3	—	6	—	6	12
1998-1999											
Ressources ordinaires		1		1	1	3		6		6	12
Total	—	1	—	1	1	3	—	6	—	6	12
Division des services techniques et de l'évaluation²											
1996-1997											
Ressources ordinaires		1	5	15	2	2		25		21	46
Total	—	1	5	15	2	2	—	25	—	21	46
1998-1999											
Ressources ordinaires		1	4	15	2	1		23		21	44
Total	—	1	4	15	2	1	—	23	—	21	44
Total : A.2 appui aux programmes - siège											
1996-1997											
Ressources ordinaires	—	5	5	21	12	13		56		56	112
Total A.2	—	5	5	21	12	13	—	56	—	56	112

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adm. nat.	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
1998-1999											
Ressources ordinaires	—	5	4	21	12	12		54		55	109
Total A.2	—	5	4	21	12	12	—	54	—	55	109
Total A : Appui au programme											
1996-1997											
Ressources ordinaires	—	5	21	71	20	20		137	141	509	787
Total A	—	5	21	71	20	20	—	137	141	509	787
1998-1999											
Ressources ordinaires	—	5	22	76	21	19		143	156	540	839
Total A	—	5	22	76	21	19	—	143	156	540	839
B. Gestion et administration de l'organisation											
Bureau du Directeur exécutif²											
1996-1997											
Ressources ordinaires	2	1	1	1	3			8		8	16
Total	2	1	1	1	3	—	—	8	—	8	16
1998-1999											
Ressources ordinaires	3		1	1	2			7		9	16
Total	3	—	1	1	2	—	—	7	—	9	16
Division des services de contrôle interne et d'évaluation											
1996-1997											
Ressources ordinaires			1	1	3			5		4	9
Total	—	—	1	1	3	—	—	5	—	4	9
1998-1999											
Ressources ordinaires			1	4				5		4	9
Total	—	—	1	4	—	—	—	5	—	4	9
Division des finances, du personnel et de l'administration²											
1996-1997											
Ressources ordinaires		1		5	5	5		16		46	62
Autres ressources provenant des remboursements ³					1		1	2		2	4
Total	—	1	—	5	6	5	1	18	—	48	66
1998-1999											
Ressources ordinaires		1		5	7	4		17		47	64
Autres ressources provenant des remboursements ³					2		1	3		4	7
Total	—	1	—	5	9	4	1	20	—	51	71
Division des relations extérieures et de l'information											
1996-1997											
Ressources ordinaires	—	1	2	6	1	3		13		16	29
Total	—	1	2	6	1	3	—	13	—	16	29
1998-1999											
Ressources ordinaires	—	1	2	6	1	3		13		16	29
Total	—	1	2	6	1	3	—	13	—	16	29
Division de la planification et de la coordination											
1996-1997											
Ressources ordinaires		1		3	2	3		9		7	16
Total	—	1	—	3	2	3	—	9	—	7	16
1998-1999											
Ressources ordinaires		1		3	2	3		9		6	15
Total	—	1	—	3	2	3	—	9	—	6	15
Total B : Gestion et administration de l'organisation											
1996-1997											
Ressources ordinaires	2	4	4	16	14	11		51		81	132
Autres ressources provenant des remboursements ³					1		1	2		2	4
Total B	2	4	4	16	15	11	1	53	—	83	136

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international							Adm. nat.	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général	
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1				Total
1998-1999											
Ressources ordinaires	3	3	4	19	12	10		51		82	133
Autres ressources provenant des remboursements ³					2		1	3		4	7
Total B	3	3	4	19	14	10	1	54	—	86	140
Total général											
1996-1997											
Ressources ordinaires	2	9	25	87	34	31		188	141	590	919
Autres ressources provenant des remboursements ³					1		1	2		2	4
TOTAL	2	9	25	87	35	31	1	190	141	592	923
1998-1999											
Ressources ordinaires	3	8	26	95	33	29		194	156	622	972
Autres ressources provenant des remboursements ³					2		1	3		4	7
TOTAL	3	8	26	95	35	29	1	197	156	626	979

Voir tableau 2 : Postes imputés sur les ressources ordinaires
 Voir tableau 4 : Modifications proposées

Notes :

¹ Un poste national de secrétaire-commis en Chine est actuellement occupé par un agent du Service mobile.

² La Division des services techniques et de l'évaluation ne comprend pas les postes de l'ancien Service de l'évaluation devenu Bureau des services de contrôle interne et d'évaluation; de même, la Division de la planification et de la coordination ne comprend pas le personnel du Service de la formation et de la coordination et du Groupe de la bibliothèque et des services d'information sur la population (transféré au Bureau du Directeur exécutif, à la Division des finances, du personnel et de l'administration et à la Division des services techniques et de l'évaluation).

³ Autres ressources : rubriques créées suivant la méthode exposée au document DP/1997/2 sur l'harmonisation PNUD/FNUAP/UNICEF (par. 31 à 40).

ANNEXE I

Terminologie

Les organisations sont convenues d'adopter les termes ci-après ainsi que les définitions correspondantes.

Ligne de crédit – Définition analogue à celles qui figurent dans le Règlement financier du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF

Une subdivision des crédits à laquelle correspond un montant déterminé dans la décision portant ouverture des crédits et à l'intérieur de laquelle le chef de secrétariat d'une organisation est autorisé à effectuer des virements sans approbation préalable.

Budget d'appui biennal

Le budget d'une organisation portant sur l'appui aux programmes et la gestion et l'administration de l'organisation.

Coût (augmentation/diminution) – Définition du CAC

Toute augmentation ou diminution du coût d'une ressource donnée durant un exercice par rapport à celui d'un exercice précédent, découlant d'une modification des coûts, prix et taux de change.

Gestion et administration de l'organisation

Unités administratives dont la fonction principale est le maintien de l'identité, de l'orientation et du bien-être d'une organisation. Il s'agit d'ordinaire d'unités qui assument les fonctions liées à la direction exécutive, à l'élaboration des lignes d'action et à l'évaluation de l'organisation, aux relations extérieures, à l'information et à l'administration.

Autres ressources

Ressources d'une organisation financée au moyen de contributions volontaires, autres que les ressources ordinaires, qui sont reçues à des fins spécifiques (autres ressources relatives aux programmes) et pour la fourniture de services déterminés à des tiers (autres ressources provenant des remboursements).

Autres ressources relatives aux programmes

Ressources d'une organisation financée au moyen de contributions volontaires, autres que les ressources ordinaires, qui sont reçues à des fins spécifiques compatibles avec les buts et activités de l'organisation. Ces ressources comprennent les contributions volontaires, les autres paiements de sources gouvernementales ou intergouvernementales, les dons de sources non gouvernementales ainsi que les intérêts perçus à ce titre et les recettes accessoires.

/...

Autres ressources provenant des remboursements

Ressources d'une organisation financée au moyen des contributions volontaires qui sont reçues de tiers pour couvrir le coût de services déterminés qui ne sont pas liés à l'exécution des programmes dont l'organisation est chargée.

Programmes

Apports directs nécessaires à la réalisation des objectifs d'un projet ou programme déterminé dans le cadre de la coopération pour le développement. Il s'agit d'ordinaire des experts, du personnel d'appui, des fournitures et du matériel, des contrats de sous-traitance, de l'aide en espèces et de la formation individuelle ou en groupe.

Appui aux programmes

Unités administratives dont la fonction principale est l'élaboration, la formulation, la réalisation et l'évaluation des programmes d'une organisation. Il s'agit d'ordinaire d'unités qui assurent un appui aux programmes, qu'il soit d'ordre technique, thématique, géographique, logistique ou administratif.

Ressources ordinaires

Ressources d'une organisation financée au moyen de contributions volontaires qui sont composites et non liées. Ces ressources comprennent les contributions volontaires annoncées, les autres paiements de sources gouvernementales ou intergouvernementales, les dons de sources non gouvernementales ainsi que les intérêts perçus à ce titre et les recettes accessoires.

Divers ajustements des coûts

Augmentations ou diminutions des coûts imputables aux changements intervenus dans les taux ou conditions qui ne sont pas liés aux ajustements pour fluctuations monétaires ou inflation annuelle.

Volume (augmentation/diminution)

Toute augmentation ou diminution des ressources nécessaires imputable aux changements intervenus dans le niveau ou la nature des activités menées par une organisation pendant l'exercice en cours et de celles qui sont proposées pour l'exercice à venir. Le volume est exprimé en utilisant les mêmes éléments de coût que ceux qui ont été utilisés pour déterminer les crédits à ouvrir de manière à pouvoir comparer directement ces changements par rapport au niveau des activités approuvées pour l'exercice en cours.

ANNEXE II

Méthodologie

1. La méthodologie appliquée pour déterminer les prévisions de dépenses comporte plusieurs étapes successives. Les calculs sont effectués séparément pour chaque année de l'exercice biennal. Pour l'essentiel, la méthodologie consiste à apporter aux crédits ouverts pour la première année de l'exercice biennal en cours les ajustements voulus de volume et de coût, de manière à établir les ressources à prévoir pour la première année de l'exercice biennal en cours. De même, les crédits ouverts pour la deuxième année de l'exercice biennal en cours sont actualisés de manière à établir les ressources à prévoir pour la deuxième année de l'exercice biennal en cours. Il convient d'avoir à l'esprit que, normalement, le projet de budget d'appui biennal est établi durant les premiers mois de la deuxième année de l'exercice biennal en cours. Les différentes étapes suivies sont indiquées ci-après.

I. AJUSTEMENTS DE VOLUME

2. Tout d'abord, en prenant pour base les crédits ouverts, on calcule les augmentations ou diminutions réelles des ressources nécessaires, qui sont considérées comme des ajustements de volume. Il s'agit en fait des éléments que l'on maîtrise, la marge de manoeuvre dépendant des moyens jugés indispensables par le chef de secrétariat pour permettre à l'organisation de s'acquitter de ses tâches. Ces changements de volume sont calculés par application des mêmes prix qu'aux crédits ouverts de manière à faciliter la comparaison avec la base approuvée pour l'exercice en cours.

II. DIVERS AJUSTEMENTS DE COÛT

3. Aux crédits ouverts et changements de volume viennent s'ajouter des augmentations ou diminutions de coût imputables à des changements intervenus dans les taux ou conditions qui ne sont pas liés aux ajustements pour fluctuations monétaires ou inflation annuelle. À l'exception des augmentations d'échelon, ils ne correspondent qu'aux changements connus qui sont intervenus au cours des deux années écoulées depuis l'établissement du précédent budget d'appui biennal. Parmi ces facteurs figurent, par exemple, les décisions de la Commission de la fonction publique internationale concernant les diverses prestations auxquelles a droit le personnel (indemnité pour charges de famille, indemnité pour frais d'études, etc.), et les changements intervenus concernant l'échelon moyen des postes par classe. Ces ajustements peuvent également inclure les montants à prévoir pour couvrir les augmentations d'échelon, selon les pratiques en usage dans l'organisation. Normalement, mais ce n'est pas toujours le cas, ces modifications ne concernent que les dépenses de personnel. Un exemple de ce type d'ajustement des dépenses de fonctionnement serait un changement du prix du mètre carré des locaux après un déménagement.

III. AJUSTEMENTS DE CHANGE

4. Les ajustements de change sont ensuite calculés, par année, sur la base du montant total des crédits ouverts, des ajustements de volume et des divers ajustements de coût. Ces ajustements correspondraient normalement à l'écart

entre le taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU, par exemple au 1er avril de l'année précédant l'exercice en cours et, par exemple, celui pratiqué au 1er avril de la deuxième année de l'exercice en cours, c'est-à-dire à la date d'établissement du projet de budget d'appui biennal. Ce facteur revêt une importance particulière du fait que le réseau des bureaux extérieurs de l'organisation est très étendu et que les dépenses de fonctionnement varient considérablement selon les fluctuations du dollar des États-Unis.

IV. AJUSTEMENT AU TITRE DE L'INFLATION

5. Enfin, pour avoir un tableau complet de la situation et établir l'estimation finale des ressources nécessaires pour l'exercice biennal suivant, l'organisation doit ajuster ou prévoir, selon le cas, l'inflation sur une période de quatre ans. Ces ajustements sont calculés, par année, sur la base du montant total des crédits ouverts, des ajustements de volume et des divers ajustements des coûts, compte tenu des fluctuations monétaires, de la façon suivante :

a) Pour la période allant de la première année de l'exercice en cours à la première année de l'exercice suivant, les prévisions de dépenses tiennent compte des prévisions antérieures concernant l'inflation. L'ajustement au titre de l'inflation pour cette période transitoire représente par conséquent :

- i) La différence entre ces prévisions antérieures et le taux d'inflation réel pour la première année de l'exercice en cours;
- ii) La différence entre ces prévisions antérieures et les prévisions révisées concernant l'inflation pour la deuxième année de l'exercice en cours; et
- iii) Les prévisions concernant l'inflation pour la première année de l'exercice biennal considéré.

b) Pour la période allant de la deuxième année de l'exercice en cours à la deuxième année de l'exercice à venir :

i)-iii) Voir a) ci-dessus; et

- iv) Les prévisions concernant l'inflation pour la deuxième année de l'exercice considéré.

6. Pour établir ces projections concernant l'inflation, on retient les quatre grands facteurs suivants pour chaque lieu d'affectation :

a) Les fluctuations prévues des indemnités de poste pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international;

b) Les frais de voyage à l'étranger et les dépenses communes de personnel pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international (ce facteur étant le même pour tous les lieux d'affectation);

c) Les traitements et les dépenses communes de personnel pour les fonctionnaires recrutés sur le plan local, c'est-à-dire des nationaux de la catégorie des administrateurs ou de la catégorie des agents des services généraux et autres catégories, lesquels peuvent varier considérablement d'un lieu d'affectation à l'autre; et

d) Tous les autres coûts (frais de fonctionnement, par exemple).

7. À l'intérieur de ce cadre général, on établit une distinction entre New York et Genève, d'une part, et les bureaux extérieurs, de l'autre. Pour les deux premiers lieux d'affectation, les taux utilisés sont ceux appliqués par l'ONU, sauf lorsqu'il en est disposé autrement par contrat.

8. Hormis un nombre limité d'éléments, tels que les frais de voyage à l'étranger et les dépenses communes de personnel pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international, les facteurs d'inflation applicables aux bureaux extérieurs varient suivant les lieux d'affectation. Ces prévisions sont rapprochées des taux enregistrés dans le passé et des dépenses mondiales actuelles et/ou des informations disponibles et publiées avant d'être utilisées pour établir les prévisions budgétaires.
